



# Rapport annuel 2023

avec comptes annuels 2023 intégrés



## ***Table des matières***

Éditorial .....	4
Synode.....	5
Écho des paroisses .....	10
Conseil synodal .....	23
Dicastère extérieur .....	31
Dicastère finances et immobilier .....	33
Dicastère jeunesse et famille .....	40
Dicastère aumônerie et diaconie .....	43
Dicastère bénévolat.....	46
Dicastère Église et société.....	49
Communautés reconnues .....	52
Partenariats œcuméniques & concordataires .....	55
Partenariats CER / EERS.....	56
Personalia 2023.....	59
Desserte 2023.....	63
Conclusion .....	67

## ***Impressum***

Éditeur :	Conseil synodal de l'Église réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN)
Responsable d'édition :	Angélique Neukomm
Révision :	Conseil synodal
Mise en page :	Anaïs Boillat

# ÉDITORIAL

Par Yves Bourquin, président du Conseil synodal

Chères lectrices, Chers lecteurs,

« 2023 » est peut-être l'année dont le nombre a été le plus prononcé dans les bouches des engagé-e-s de notre Église ces dernières années. Qui n'a pas entendu parlé dans l'EREN du projet ou du processus EREN2023 ?

En effet, c'est en décembre 2015, lors de la 174<sup>ème</sup> session du Synode, que le Conseil synodal lâche pour la première fois cette expression qui va devenir mémorable « EREN2023 ». En ce temps-là, l'exécutif de notre Église y voyait un grand projet fédérateur. Il est né sous l'impulsion d'une idée visionnaire : Et si nous réformions notre Église ? Et si nous ajustions ses structures, ses cadres et ses bases réglementaires à la réalité des temps et de notre époque ? Et si nous refondions les principes de notre foi et notre mission en lien avec les grands enjeux actuels ?

À l'époque – car 2015 est déjà loin ! – le Conseil synodal voyait EREN2023 comme un projet ayant une date butoir où tout serait prêt, avec des actions bien établies et des changements planifiés. Or, quelques années plus tard, en 2020, sous l'impulsion du Conseil synodal, le projet se mua en processus. EREN2023 n'advient pas à une date prévue telle une théophanie. Au contraire, 2023 en sera simplement le pivot, le point crucial, mais le chemin du processus se poursuivra dans l'esprit de ce que nous avons appelé « les mutualisations ».

EREN2023 est donc un chemin et un état d'esprit. C'est la volonté de devenir une Église toujours plus unie. Cela passe par la connaissance des uns et des autres, d'un bout à l'autre du canton. Cet état d'esprit nous a conduit, nous toutes et tous membres de l'Église, vers des rapprochements. Nous avons parlé de missions interparoissiales à faire ensemble pour optimiser nos forces et augmenter la qualité de nos offres pour la jeunesse notamment, ou pour les personnes endeuillées. Nous avons rêvé à plus de mobilité pour les ministres, à des échanges de chaires, à des invitations mutuelles. La plateforme Recherche et Développement a reçu mission de mutualiser des activités communes et de favoriser les liens interparoissiaux.

Nous avons toujours gardé à l'esprit, la ligne de nos réflexions sur « Passons en mode évangélisation » : nous rencontrer, nous connaître, nous inviter, témoigner, partager ensemble de riches et beaux moments dans l'amour de Dieu et dans la joie de l'Évangile, nous mettre au service de la population, être une Église qui accueille, qui sert, qui vit... Tout cela en soignant notre joie avec de l'amitié et de la convivialité.

2023 est achevée, mais son processus demeure. Alors aujourd'hui, où en sommes-nous ? Eh bien, les lignes ont été posées pour la plupart. Les grands rapports ont été validés : les lignes du *Processus EREN2023* au Synode de mars 2020, le rapport *Projection EREN2023* au Synode de juin 2022, *EREN2023 dans les paroisses* en juin 2023. Nous sommes à présent bien outillé-e-s pour entrer dans la phase concrète. Nous avons la carte, la boussole, les chaussures... devant nous, s'ouvre le chemin.

Chères lectrices, chers lecteurs, je ne peux que vous recommander la lecture des textes et contributions qui suivent. Dans chacun d'eux vous y trouverez l'esprit d'EREN2023 évoqué ci-dessus. De nombreux fruits sont déjà mûrs et ont été cueillis. De l'extérieur, notre Église est vue comme possédant un dynamisme et un esprit de famille tout particulier. Nous en sommes toutes et tous les autrices et les auteurs. Merci pour tout l'engagement qui est le vôtre. On y sent tant d'amour. Continuons de nous encourager et de nous soutenir ensemble afin que l'an prochain, l'édition du rapport annuel 2024 témoigne encore une fois de cette richesse, rendue possible par notre foi et notre confiance en Dieu et en Jésus-Christ, son Fils. Que la lecture de ce rapport annuel vous donne force, courage et enthousiasme.

Longue vie à l'EREN ! Bonne lecture et à l'année prochaine.

# SYNODE

## *Introduction*

Par Yves-Daniel Cochand, président du Synode

En 2023, le Synode s'est réuni à quatre reprises. Outre les sessions ordinaires de juin et décembre, une séance de relevée avait déjà eu lieu en janvier et comme il s'agissait d'une année électorale, les nouveaux député-e-s et suppléant-e-s se réunissaient en août pour une session électorale, suivie d'un admirable culte d'installation, de consécration et d'agrégation.

Qui dit année électorale, dit aussi changement d'équipes. L'alternance a bien eu lieu à la présidence, puisqu'un laïque a succédé à une pasteure. Tant l'ancien que le nouveau bureau a œuvré sans relâche à la recherche de candidat-e-s idoines pour le nouveau bureau et les deux commissions les plus importantes, la Commission d'examen de la gestion (CEG) et la Commission de consécration et d'agrégation, tous presque au complet désormais. L'EREN exprime sa gratitude à celles et ceux qui s'engagent au sein de ses autorités.

Quant au fond des débats, 2023 n'a pas manqué de sujets délicats et médiatiquement porteurs, tels l'usage (ou non) des temples pour des cérémonies laïques, ou celui de la gratuité de principe des cérémonies funèbres. Le premier, abordé en janvier, a d'ailleurs déjà connu une réplique sismique avec un second rapport en juin, qui en annonce lui-même un troisième. C'est aussi en juin que le Synode prenait connaissance du rapport du groupe de travail concernant la mise en place de la bénédiction de mariage pour toutes et tous.

Mais 2023 était aussi l'année qui a donné son nom au processus de transformation que nous vivons actuellement au sein de l'EREN. Il n'est donc pas surprenant que de nombreux sujets plutôt internes aient été abordés au cours de l'année. Ainsi, le rapport EREN2023 dans les paroisses, d'importance stratégique et soumis à la procédure d'adhésion, a connu son second traitement – décisionnel – en juin, donnant lieu à des débats passionnés en lien avec le nombre de paroisses, la mise en place de services interparoissiaux ou la structure potentielle du tableau des postes en fin de processus. Puis en décembre sont venus les deux premiers rapports de mutualisation, prônant la mise en place de services interparoissiaux pour le catéchisme et la jeunesse d'une part, pour les services funèbres, d'autre part.

En tous les cas, les discussions ont été ouvertes, franches, parfois chargées d'émotion, mais jamais irrespectueuses. Le Synode ne se rallie par ailleurs pas systématiquement aux propositions de résolutions du Conseil synodal. Les débats ont montré que tant le Conseil synodal que les autrices et auteurs de propositions d'amendements ne rechignaient pas à évoluer dans leurs positions au fur et à mesure des discussions, voire avant ceux-ci en fonction du retour des séances de préparation. Voilà qui démontre que le Synode remplit efficacement son rôle de « législateur » et sait se montrer critique envers son « exécutif ».

Si les débats sont nourris, on pourrait souhaiter un meilleur équilibre entre interventions des laïques et celles des permanent-e-s au profit des premiers. Les député-e-s pourraient aussi montrer plus de passion dans les débats relatifs aux comptes et au budget, car c'est bien nous, Synode, qui donnons le feu vert à des budgets pour l'instant largement déficitaires. Nous savons toutes et tous que cela ne saurait s'inscrire dans la durée et que nous devons bientôt prendre les décisions douloureuses qui permettront d'aboutir à un équilibre. Le processus EREN2023 en est d'ailleurs la clé.



*Culte d'installation, de consécration et d'agrégation du 30 août 2023.*

# *Commission d'examen de la gestion (CEG)*

Par Zachée Betche, président de la CEG

Au sortir d'une période de ralentissement dû à la pandémie de la Covid-19, l'année 2023 consacre l'acceptation par le Synode neuchâtelois du processus EREN2023. Depuis de nombreuses années, en effet, ce travail a été piloté par les Conseils synodaux successifs. Ces derniers peuvent aujourd'hui se satisfaire de cette issue au-delà des nombreux débats qui ont émaillé les rencontres synodales.

La CEG est particulièrement attentive au fonctionnement du secrétariat général ; où notamment le départ du responsable de la comptabilité rencontre le défi d'une réorganisation. Celle-ci s'effectue assez rapidement sans que l'institution en soit affectée. La commission adresse ses vifs remerciements à Corinne Burgener, la secrétaire générale. Toutefois, la CEG espère que le problème sera résolu dans les délais raisonnables.

EREN2023 n'éclipse pas le problème de moyens devenu récurrent. L'évolution de la situation financière de l'EREN n'apporte pas tant de sérénité dans son fonctionnement. Le trend de l'érosion des rentrées – en particulier les contributions ecclésiastiques – que l'on observe depuis de nombreuses années déjà reste une préoccupation globale. L'impression que cette dernière rythme de façon pragmatique les décisions synodales est évidente. Le Conseil synodal actuel est aux prises avec des réalités bien difficiles. Aussi, l'effectif de ses membres reste à compléter. Ce qui remonte à deux années environ ne doit pas passer inaperçu car ce manque pourrait nuire à la cohésion, à l'efficacité et à la santé de ses membres.

EREN2023, bien qu'entamé, est un processus qui ne cessera d'interroger sur la solidité de l'institution. Nous espérons que l'exécutif de l'Église pourra opérer les réalisations nécessaires en suscitant l'enthousiasme qui convient. Autant au niveau du catéchisme, de la vie communautaire paroissiale que des services funèbres, les réorganisations à venir seront décisives. Pallier l'incertitude d'une manière générale est une gageure.

En effet, la problématique de l'effectif n'est pas l'apanage exclusif du Conseil synodal. La CEG, en son fonctionnement interne, se constitue de seulement trois membres au lieu de cinq à partir de l'été: Dominique Jan Chabloz et Esther Berger sont brillamment élues. Au Synode de décembre dernier, Monique Vust et Olivier Schneider complètent valablement la Commission.

Pendant l'année 2023, le décès de Catherine Bosshard, alors membre de la CEG, émeut profondément la Commission qui lui rend un vibrant hommage. Aussi, dans l'impossibilité de proroger leurs mandats respectifs, Pascal Wurz et Pierre-Laurent Denis remettent leur tablier. La CEG est particulièrement reconnaissante du chemin parcouru ensemble et souhaite à chacun une bonne continuation sur leurs chemins respectifs. La CEG reste confiante quant à l'avenir qui s'ouvre. Les difficultés, quelles qu'elles soient, ne sauraient limiter l'horizon de notre espérance. La CEG continue de soutenir notre institution et ses différentes instances dans ses prochains défis.



*Culte d'installation, de consécration et d'agrégation du 30 août 2023.*



## ***Commission de consécration et d'agrégation***

Par Sébastien Berney, vice-président de la Commission de consécration et d'agrégation

2023, une année où la Commission de consécration et d'agrégation a eu la joie de rencontrer Monsieur Guillaume Klauser, candidat à la consécration pastorale. Un moment de partage et d'écoute profond qui a permis à la Commission de recommander le candidat, candidat qui a été consacré lors du culte d'installation qui a suivi le Synode du 30 août 2023. Un moment où des questions essentielles et existentielles surgissent, en lien avec les thématiques de la vocation, du ministère ou tout simplement du cheminement de foi et de la vie en communauté.

Cinq pasteur-e-s, Marianne Chappuis, Isabelle Hervé, Stéphane Hervé, Thierry Muhlbach et Frédéric Siegenthaler, déjà rencontré-e-s auparavant par la Commission, ont également été agrégé-e-s lors du culte du 30 août 2023.

Fin 2023, de nouveaux membres de la Commission de consécration et d'agrégation ont été élus par le Synode. La Commission est alors composée des membres suivants : Diane Friedli, Marianne Chappuis, Véronique Tschanz Anderegg, Florence Droz, Christophe Allemann, Thomas Isler, Daniel Landry, Pierre Bridel, Jean-Marc Leresche, Philippe Stauffer, Andreas Dettwiler et Sébastien Berney.

En 2024, une Commission de consécration et d'agrégation renouvelée se mettra donc au travail.

# ÉCHO DES PAROISSES

## *Introduction*

Par Yves Bourquin, président du Conseil synodal

Les neuf paroisses de l'EREN ont mené à bien leur mission en 2023 selon leurs attributions décrites dans le Règlement général (Annexe II). Comme il se doit, chacune d'elle a soumis au printemps son propre rapport annuel à la validation de son Assemblée paroissiale.

Néanmoins, le présent rapport annuel du Conseil synodal a dans ses usages de laisser la plume aux présidences de paroisse afin qu'elles puissent s'y exprimer par de courtes contributions relatant les temps forts de l'année paroissiale.

Dans la mesure où, les deux tiers des activités de l'EREN se déroulent dans les paroisses, le Conseil synodal invite les lecteurs et lectrices à porter également leur intérêt aux rapports annuels de celles-ci. Les brèves contributions ci-dessous ne manqueront pas à les en inciter.

## *Paroisse de Neuchâtel*

Par Jérôme Siffert, co-président du Conseil paroissial

*Mais ceux qui se confient en l'Éternel renouvellent leur force. Ils prennent le vol comme les aigles ; Ils courent, et ne se lassent point, Ils marchent, et ne se fatiguent point.*

*Ésaïe 40 verset 31*

### **Conseil paroissial**

Cette année fut un renouvellement du Conseil paroissial pour 4 ans. Le dimanche 2 juillet 2023 a eu lieu l'installation du nouveau Conseil paroissial à la Collégiale de Neuchâtel.

Quatre laïques ont décidé d'arrêter leur engagement au sein du Conseil paroissial, ce dernier les remercie de leur engagement durant ces années de bons et loyaux services.

Malgré une recherche assez poussée pour trouver de nouvelles conseillères et nouveaux conseillers, une seule personne a répondu présente pour postuler, merci à France Villars pour son engagement.

### **Députés au Synode**

La paroisse a eu le regret d'avoir deux départs au sein de ses député-e-s au Synode et la joie d'avoir une personne désirant devenir suppléante. Le Conseil paroissial remercie les députés sortants pour leur engagement au Synode durant ces années.

La paroisse a complété sa députation au Synode avec Monique Vust, Tristan Robert et Jérôme Siffert.

## **Stagiaire**

La paroisse de Neuchâtel a accueilli Micha Weiss comme pasteur stagiaire dirigé par Marianne Chappuis, son stage a débuté en mars 2023 et se terminera en juin 2024.

Micha s'est très rapidement intégré dans l'équipe et y apprend avec enthousiasme et engagement toutes les facettes du métier.

## **Expo de la Coudre**

L'équipe de l'Expo de la Coudre ne reprend pas et s'est dissoute. L'équipe désire verser à la paroisse le reste de la fortune, à partager entre jeunesse et migrants.

La paroisse dispose déjà d'une certaine somme pour les migrants (don de l'Église de Zürich), mais reçoit volontiers une aide pour la jeunesse.

## **Cultes de l'été**

Les participants apprécient le fil rouge, avec une continuité entre les dimanches.

## **Séance avec la Ville**

Des rencontres régulières avec les autorités communales permettent de faire le point sur l'utilisation et l'entretien des bâtiments paroissiaux appartenant à la Ville. L'entente est très bonne, même si le Conseil paroissial se sent un peu « noyé » dans tous les autres problèmes que la Ville doit gérer.



*Culte cantonal du 5 novembre 2023 organisé par la paroisse de l'Entre-deux-Lacs.*



## ***Paroisse de l'Entre-deux-Lacs***

Par Frédéric Siegenthaler, pasteur et vice-président du Conseil paroissial

La paroisse réformée de l'Entre-deux-Lacs a lu et discuté de manière approfondie les rapports liés au processus EREN2023. Trois rencontres ouvertes à toutes les paroissiennes et tous les paroissiens ont été proposées pour comprendre le projet, déterminer ce qu'il pourrait signifier pour notre paroisse, se positionner et anticiper ce qui peut l'être. Peu d'enthousiasme mais beaucoup de craintes, notamment que l'élan qui porte la paroisse soit brisé et que ses ministres n'y trouvent pas leur compte.

Avant la nouvelle législature, le Conseil paroissial a évalué son organisation et son fonctionnement. Ont été constitué 5 dicastères de service (présidence, permanent-e-s et bénévoles, finances, communication, bâtiments) et 5 dicastères de ministère (enfance et jeunesse, vie communautaire et édification, relation d'aide et diaconie, évangélisation, actions missionnaires et prophétiques). Un cahier des charges a été établi pour chaque dicastère ce qui a simplifié notre fonctionnement.

Deux stagiaires ont été accueillis et formés dans la paroisse : Quentin Beck (stage pastoral) et Ylan Blanchoud (stage découverte).

Le week-end du Jeûne s'est transformé en un week-end de paroisse intergénérationnel avec des ateliers Tremplin pour favoriser le lancement de nouveaux projets par les paroissiennes et paroissiens. Certains se sont déjà réalisés.

Le culte cantonal du 5 novembre 2023 à Marin organisé par la paroisse de l'Entre-deux-Lacs a réuni près de 450 personnes. L'histoire des murailles de Jérusalem reconstruites par Néhémie a été illustré par un mur de 40 cartons décoré par des puzzles assemblés en petits groupes. Ce mur s'est ensuite transformé au gré de la prédication en pont, en table de Sainte-cène et en Église. Le message était « avec nos pierres, choisissons de construire des ponts plutôt que des murs car notre force et notre motivation viendra de la joie de l'Éternel ».

## ***Paroisse La Côte***

Par Martine Schläppy, présidente du Conseil paroissial

L'important évènement de cette année pour la paroisse de La Côte est certainement la fin des travaux de la Maison de paroisse de Peseux, le réaménagement de ses locaux et la préparation de son inauguration prévue en début d'année 2024 avec un repas interculturel.

Une nouveauté également dans le temple de Peseux : l'installation des anciennes chaises du Temple du Bas, permettant ainsi de moduler cet espace au gré des différents cultes et célébrations.

À noter que par chance tous les anciens bancs ont trouvé preneurs.

Différentes rencontres spirituelles ont jalonné cette année :

- « Dialogues d'automne » ayant pour thème « Paix dans nos vies et paix dans le monde », avec Sara Habibi, Marc Morier et Félix Moser.
- « Les partages autour de la Bible » et « les zooms du jeudi » (échanges et réflexions au sujet d'un livre. Cette année : « Une Bible des femmes »).
- « Le Hamac », groupe de partage spirituel.
- « Vivre l'Avent », deux temps de méditations et chants, une respiration bienvenue dans le tourbillon du mois de décembre.

Bien des activités œcuméniques ont réuni paroissiens catholiques et réformés, ceci à la grande joie de chacun pour qui l'œcuménisme à la Côte est fort important :

Chaque mardi matin un temps de prière ensemble. Le « Club de Midi » une fois par mois. Durant la semaine de l'Unité une méditation quotidienne au temple de Peseux suivie d'une soirée œcuménique organisée par le Conseil chrétien avec Matthias Wirz, journaliste de la RTS Religion. Et plus tard dans l'année les soupes de Carême et le très émouvant Chemin de Croix, une nouvelle initiative œcuménique, préparé par les pasteurs de la Côte et l'abbé Petru.

Le temps de l'Avent a permis également aux deux communautés de se retrouver. En plus de la traditionnelle célébration des Droits humains, une nouvelle prière est mise en place pour allumer ensemble les bougies de l'Avent chaque samedi soir.

Les jeunes du plus petit au plus grand (Éveil à la foi, culte de l'enfance, Mission KT, KT) n'ont pas été en reste avec leurs différentes réunions, week-ends et camps, tous vécus avec enthousiasme.

Comme chaque année, une quarantaine d'aînés ont retrouvé avec joie la maison des Mosses. Au programme balades, jeux, rires, sans oublier le moment de méditation quotidienne de Daniel Roux (prédicateur laïque), ayant pour thème « Troupeaux et bergers ».

En automne, comme chaque année, le temple de Peseux a accueilli la Compagnie de la Marelle pour son spectacle : « Je suis qui je suis... et inversement » et la vente de Peseux a été bien fréquentée, avec une équipe de direction renouvelée et quelques idées nouvelles.

L'année s'est clôturée avec la Fête de Noël et une cantate intergénérationnelle jouée et chantée par des paroissiens et le culte de Veillée de Noël suivie traditionnellement de vin chaud et de taillaules.

En marge de toutes les activités relatées, sujet de grande réflexion pour le Conseil paroissial et la communauté : « quelle sera la nouvelle formule de notre EREN ? »

C'est donc avec un point d'interrogation que se termine cette année, mais avec confiance et sérénité.

## ***Paroisse La BARC***

Par Yves-Daniel Cochand, président du Conseil paroissial

De même que la liturgie connaît des dimanches du temps ordinaire, qui ne sont pas pour autant moins pétris de foi et de louange que l'Avent, Noël, Carême ou Pâques, de même la BARC a connu une année 2023 fort heureuse et ordinaire, après tant d'exercices d'exception puis de remise en mouvement.

Elle a offert à ses paroissiennes et paroissiens des célébrations variées, tant par leur contenu que par l'approche liturgique et pastorale, par la musique et les cantiques – nos ouailles aiment exprimer leur foi par le chant et apprennent chaque mois un nouveau cantique - que par l'environnement : à la Montagne (Grande Sagneule), au Château (Auvonnier) ou au Lac (plage d'Auvonnier).

Les repas communautaires et les apéritifs conviviaux organisés à la sortie du culte ont permis de tisser des liens entre paroissiennes et paroissiens des premiers cercles, mais aussi de créer des contacts avec celles et ceux qui sont plus éloignés de l'Église en particulier avec les familles après les cultes centrés sur la jeunesse.

La jeunesse continue d'ailleurs d'être très bien servie à la BARC, qui œuvre conjointement avec le Joran pour l'enseignement aux adolescent-e-s. Nous sommes néanmoins confrontés au même défi que la plupart des paroisses lorsqu'il s'agit d'intégrer les adolescent-e-s et les jeunes adultes à la vie courante de notre communauté.

Pour tenter d'atteindre un cercle plus large que les paroissiennes et paroissiens régulièrement actifs nous avons mis en place diverses activités, tels la projection de films autour d'un thème déterminé (« Ciné BARC »), des marchés au cours desquels certain-e-s participant-e-s proposent des activités qui leur tiennent à cœur aux autres participant-e-s (« Partage et Découvre ») ou des conférences sur des sujets porteurs. Ainsi nous recevions Odair Pedroso Mateus pour nous parler d'œcuménisme ou Daniel Marguerat pour nous apporter ses éclairages si rafraichissants sur Paul de Tarse.

La paroisse de la BARC n'échappe hélas plus aux effets des évolutions de la sociologie protestante observées à travers notre canton. Si cela ne se reflète heureusement pas encore dans une baisse de fréquentation généralisée, on en a constaté pour la première fois les retombées dans nos finances, avec une baisse visible des rentrées sous forme de dons et collectes. Notre situation reste malgré tout saine, ce qui nous a permis de rafraîchir l'intérieur de notre maison de paroisse, sise à Bôle et qui est, du reste, fortement utilisée par la société civile.

Dans le sillage des résolutions prises par le Synode concernant « EREN2023 dans les paroisses », La BARC et le Joran ont mis en place une Commission bipartite chargée de se pencher sur les modalités d'un potentiel rapprochement entre nos deux paroisses. Comme on dit : *Suite au prochain numéro !*

## ***Paroisse du Joran***

Par Jacques Laurent, président du Conseil paroissial

**Les marins d'eau douce vous le diront, il y a trois sortes de jorans. Au gré de leurs souffles, tantôt doux, tantôt forts, la paroisse a tenté de naviguer en satisfaisant celles et ceux qui se sont hissés à son bord.**

Il y a d'abord le Joran de beau temps, une brise appréciée, due au refroidissement plus rapide du massif jurassien que du lac: l'année s'est ouverte sur une journée paroissiale consacrée à la préparation des fidèles aux conséquences du processus EREN2023, un refroidissement venu du haut, incontournable, qui imposera une navigation nouvelle à la paroisse. Un renouveau qui peut faire des déçus, mais aussi donner des perspectives novatrices.

Puis, il y a le Joran d'orage, imprévisible, qui peut s'abattre sur le lac sans prévenir: le départ du jeune pasteur, engagé à peine une année avant, a fait partie de ces coups durs qui nécessitent de tenir le cap, au sein du Colloque, comme dans le cadre du Conseil paroissial. Enfin, il y a le Joran de front froid, et les discussions autour des comptes déficitaires, avec leur noria de renoncements, en ont fait partie.

Les semaines se sont succédées trop vite et les thèmes qui ont coloré la vie quotidienne de la paroisse tiennent d'une véritable liste à la prévert : organisation de manifestations originales, en marge des cultes, promotion de la location des salles des lieux de vie, amélioration de la visibilité de la paroisse, entretiens avec les exécutifs politiques des villages, présence paroissiale lors des festivités du 1<sup>er</sup> août, accueil d'un nouveau membre au Conseil paroissial, redéfinition des rôles des professionnel-le-s. Que les bénévoles, toujours sur le pont, soient vivement remerciés.

Un phare s'est cependant allumé durant la navigation : un rapprochement éventuel avec la BARC, pour former une paroisse plus forte, plus ambitieuse.

# *Paroisse du Val-de-Travers*

Par Dominique Jan Chabloz, présidente du Conseil paroissial

## **La paroisse du Val-de-Travers sur les traces des Huguenots**

2023, une année empreinte de plein de couleurs !

Au début de l'année c'est la couleur **bleue**, notre paroisse est calme et sereine, le processus EREN2023 est en point de mire. La rencontre avec le Conseil synodal couleur **vert pomme** nous emmène vers la découverte, la curiosité et l'ouverture à la nouveauté. Le départ de David Allisson nous plonge dans une couleur **violette** symbole de la spiritualité mais aussi de la guidance et de la structure. Il va falloir faire confiance, regarder devant et retrousser les manches ! Et les surprises ne s'arrêtent pas là, Véronique Tschanz Anderegg s'en va faire une randonnée-pèlerinage sur les traces des Huguenots de mi-juin au début novembre, départ en France et arrivée en Allemagne, couleur **jaune** celle de la connaissance, du discernement, de l'estime de soi. La couleur **verte**, celle de l'espérance enveloppe René Perret qui vient renforcer notre équipe pastorale de juin 2023 à janvier 2024. La couleur **orange**, synonyme de partage et symbole d'esprit d'équipe revêt Patrick et Séverine Schlüter qui ont porté notre paroisse par un engagement sans faille durant ces mois chahutés !

La paroisse a accompagné 6 catéchumènes durant le culte du 4 juin, validant leur formation et prenant acte de leur engagement. La couleur **bleu ciel** signe de communication, dialogue, écoute et partage illumine cette journée et les entoure avec ferveur.

Les traces des Huguenots nous guident de Grignan en France le 9 juin jusqu'à Bad Karlshafen en Allemagne à travers le blog de Véronique. Ses messages hebdomadaires sont des méditations attendues qui tissent des liens entre elle et la communauté. Remise en question, introspection et partage dans les tons **magenta** signifiant la relation, l'âme et la vulnérabilité.

Le 6 août, la paroisse accueille Cyprien Mbassi en tant que proposant. Une aventure et un challenge pour toutes et tous que nous avons envie de relever et de faire vivre dans les tons de **rouge** symbole de l'énergie, du courage et de la volonté.

Une nouveauté dans notre paroisse les rencontres Godly play couleur **turquoise** symbole de l'évolution et du changement. C'est la découverte des récits de la bible autrement pour une dizaine d'enfants. Deux de nos ministres et une catéchète se sont formés à Godly play et se relaient dans ces rencontres.

Le culte du souvenir le 29 novembre a fait mémoire de 61 défunts. Cette célébration a revêtu la couleur **blanche**, lumière de paix, de consolation et un accueil particulier a été offert aux familles lors d'une collation servie dans une décoration chaleureuse.

L'année 2023 pour la paroisse du Val-de-Travers c'est un grand voyage emballé de couleurs dans le finir, dans l'arrêt pour se poser et dans le défi du futur. Un grand Merci à Vous pour cette année **multicolore** !

## *Paroisse du Val-de-Ruz*

Par Christian Hostettler, président du Conseil paroissial

Le Conseil paroissial a décidé de mettre sur pied un apéritif simple à la suite du premier culte du mois, ainsi qu'un café tresse avant le troisième culte, dans le but de permettre à chacune et chacun un temps de partage. Cette formule rencontre un beau succès.

Une célébration a eu lieu au temple de Cernier lors de la semaine de l'Unité.

Début février le culte a été organisé par les catéchumènes, nous avons ensuite partagé une raclette afin de permettre aux différentes générations de se rencontrer.

Un repas contact a permis de nous retrouver de manière conviviale à la suite du culte du 19 février 2023.

Lors de la semaine sainte, il y a eu une exposition de peintures de Sœur Françoise de la communauté de Grandchamp le mercredi, le jeudi un repas liturgique a réuni bien du monde, le vendredi saint un culte, et le dimanche l'aube de Pâques chez nos ami-e-s catholiques du Val-de-Ruz, échange autour d'un déjeuner copieux, la semaine se termine par le culte.

Avril a aussi vu le camp des catéchumènes à la serment (Tête-de-Ran) dans une ambiance remplie de chaleur, respect et amitié.

Avril toujours, la foire de Coffrane et la vente de Savagnier ont rencontré un joli succès.

En juillet, un culte des familles a eu lieu en extérieur au Boveret suivi d'un repas canadien avec grill à disposition.

Fin août, après dix ans de loyaux services notre secrétaire Myriam Blanchoud Vuilliomenet a demandé de cesser son activité, encore merci à elle pour son magnifique travail. Le premier septembre, Madame Myriam Challandes a repris le flambeau à notre entière satisfaction.

Toujours septembre, une Chorale a vu le jour, elle apporte un soutien apprécié lors des cultes.

Octobre, un voyage à Prague a été organisé pour les paroissiennes et paroissiens, une vingtaine se sont inscrits, l'animation par la pasteur Isabelle Hervé et le pasteur Stéphane Hervé a été très appréciée par toutes et tous.

Novembre, la vente de paroisse de Coffrane a revu le jour après une pause Covid-19, cette dernière a rencontré un bon accueil de toutes et tous.

Début décembre, inauguration d'un espace jeunesse avec table de ping-pong, babyfoot, écran, jeux, coin détente, etc.

La période de l'Avent a aussi été très bien fréquentée soit aux cultes ou à la petite vente, et surtout lors des deux spectacles de Noël des enfants.

Merci à toutes et tous pour votre engagement sans faille qui a permis à la paroisse du Val-de-Ruz de passer une année 2023 pleine de rencontres chaleureuses.



*Les ministres de l'EREN réunis avec le Conseil synodal et l'administration cantonale lors de la retraite des permanent-e-s en juin 2023 à Sancey (France).*

## *Paroisse des Hautes Joux*

Par Julien von Allmen, président du Conseil paroissial

La paroisse a accueilli Ruth Letare, diacre suffragante, dans l'équipe ministérielle. Elle a notamment initié un accueil à la maison de paroisse du Locle pour les familles allophones, *Family*, particulièrement destiné aux réfugiées ukrainiennes de la région. Deux nouveaux organistes ont été également accueilli, au Locle et à la Brévine.

La louange est pour la jeunesse et sa joie. Réunis durant l'année en majorité au Locle, les groupes d'enfants et d'adolescent-e-s apportent une dynamique particulière et bienvenue lors des fêtes de Noël (le Locle, les Brenets, la Brévine) ou lors d'autres événements. Le groupe *Tourbillon* et le groupe *Fire spir'it* des Ponts-de-Martel ont commencé une collaboration lors d'activités ponctuelles.

La louange est aussi pour la fidélité des paroissiens et paroissiennes qui, année après année, offrent généreusement de quoi faire fonctionner la paroisse et financer ses activités.

Enfin, la louange est aussi pour les bénévoles qui s'engagent dans la plupart des activités. Sans eux, la paroisse ne ressemblerait pas à ce qu'elle est.

La Parole est partagée sous différentes formes : méditations œcuméniques au Locle et aux Brenets, méditations en ligne, études bibliques mensuelles au Locle et, bien entendu, lors des près de 80 cultes paroissiaux, ordinaires ou extraordinaires, dont un certain nombre se fait avec nos ami-e-s catholiques ou évangéliques.

Un sujet d'intercession est la maison de paroisse du Locle, car son avenir financier n'est pas encore clair. Elle anime régulièrement les discussions de l'Assemblée paroissiale et du Conseil durant l'année.

Le repas de soutien des Ponts-de-Martel a repris du service pour récolter de l'argent pour Terre Nouvelle et, c'est peut-être même encore plus important, pour offrir un moment de communion aux paroissiennes et paroissiens autour de ce repas. Cette année, 80 personnes se sont retrouvées à la maison de paroisse ponlière pour partager un repas chasse : civet de chevreuil maison avec de la viande provenant de la région grâce à la générosité de quelques amis chasseurs !

Pour terminer, annonçons encore la place de la chapelle du Corbusier au Locle, qui accueille les activités riches de l'association de quartier *La Roulotte du Corbusier* ; la persévérance de l'Alliance Évangélique des Ponts-de-Martel qui y fait vivre la *Semaine de l'Unité des chrétiens*, le *Réveil des Ponts* et la prière hebdomadaire ; et les activités Terre Nouvelle qui continuent à soutenir et encourager la solidarité de la paroisse par des ventes, des cultes et des repas.



*Synode électif du 30 août 2023 au Château de Neuchâtel.*

## *Paroisse La Chaux-de-Fonds*

Par Jacques Péter, administrateur de la paroisse La Chaux-de-Fonds

Dans l'impossibilité de décrire une année 2023 riche en peu de mots, nous avons choisi quelques événements marquants, à partir du rapport annuel de la paroisse que vous pouvez consulter sur le site [www.eren.ch/cdf](http://www.eren.ch/cdf).

En février, l'Assemblée de paroisse extraordinaire a accepté le principe d'un culte unique par week-end en ville pour une période d'essai d'un an, de mai 2023 à avril 2024. L'objectif principal étant de renforcer la vie communautaire et de libérer des forces pour augmenter les liens avec la société civile, tels que :

- L'exposition Voix de femmes au Grand Temple en collaboration avec le Service de l'intégration et de la cohésion sociale de la Ville, en février
- Les cultes radiodiffusés des 23, 30 avril et 7 mai depuis le Temple Farel
- Le banc voyageur au marché : une manière originale de rencontrer mensuellement des habitant-e-s le samedi matin de juin à septembre
- La célébration œcuménique pour la Paix du Jeûne fédéral sur la Place Espacité
- La fête « Paroisse en fête », le 24 septembre, qui réunit de nombreuses personnes au-delà de la communauté paroissiale habituelle. Ce moment de partage convivial s'est conclu par un concert de grande qualité de « The Bee's Gospel Singers »
- La Conférence « Les Églises : une voix à faire entendre dans les débats politiques ? » en octobre au Temple Farel, organisée en collaboration avec la SPMN.

Personne ne s'attendait à l'extraordinaire « tornade » qui a traversé la ville le 24 juillet dernier. L'impensable s'est produit et fort heureusement, bien que regrettable et douloureux, une seule personne a perdu la vie, mais les dégâts matériels bien visibles ne pouvaient pas cacher le choc émotionnel subit par nombre d'entre nous.

Au niveau paroissial, malgré la période estivale, les rencontres après les cultes, les coups de fils personnalisés et les visites, ainsi qu'un accueil accru dans le cadre du repas de l'Amitié du mercredi, sont autant d'éléments qui ont permis d'offrir à ceux et celles qui le souhaitent l'écoute nécessaire durant cette période troublée. Si les Temples Farel et St-Jean ont subi peu de dégâts, le toit du Grand-Temple a fortement souffert et de nombreuses réparations seront nécessaires.

En juin, trois nouveaux conseillers paroissiaux ont été élus. Ainsi, pour la législature 2023-2027, le Conseil paroissial est composé de quatre laïques et des sept ministres. Malgré la joie d'accueillir trois nouvelles personnes, le manque de laïques et l'absence d'un président sont préoccupants. Une réflexion est en cours, afin de définir la manière d'administrer au mieux la paroisse dans cette situation.



*Installation des autorités synodales lors du culte du 30 août 2023 (Collégiale de Neuchâtel).*

# CONSEIL SYNODAL

## *Dicastère présidence*

Par Yves Bourquin, président du Conseil synodal

L'année 2023 a été marquée par de très gros chantiers dans la gouvernance de l'Église, surtout en ce qui concerne la pose des pierres d'angle d'EREN2023 dans les paroisses et dans l'interparoissial.

### **EREN2023 dans les paroisses**

Lors du Synode de décembre 2022, le Conseil synodal a présenté son rapport « EREN2023 dans les paroisses ». Celui-ci contenait un nombre de mesures important visant à adapter les structures paroissiales à la réalité des temps, et surtout, dans un rapport connexe, l'exécutif de l'EREN présentait à titre informatif la structure d'un tableau des postes contenant trois changements fondamentaux : 1. L'hypothèse à terme d'une EREN à sept paroisses, chacune dotée d'une desserte ministérielle égale. 2. La création, au-dessus des postes paroissiaux stricto sensu, de postes interparoissiaux dans les domaines de la catéchèse de l'adolescence, de l'accompagnement du deuil, de la célébration du culte. 3. Des cadres pour des missions spécifiques en liens « Église et société ».

Ce rapport d'envergure fut présenté en décembre 2022 avec idée de lancer une procédure par adhésion à laquelle l'entier de l'Église allait pouvoir participer. C'est pourquoi, le Synode chargea à ce moment-là le Conseil synodal de mener à bien une consultation de l'Église durant le 1er semestre 2023, au sein des Conseils paroissiaux ou au travers de rencontres avec les paroissiennes et paroissiens de l'EREN, et de convoquer le 6 mai 2023 une journée synodale lors de laquelle les options du Conseil synodal (présentées en décembre 2022 sous forme de résolutions provisoires) allaient pouvoir être discutées en profondeur.

Entre janvier et avril 2023, le Conseil synodal a donc rencontré, par délégation, sept des neuf paroisses de l'EREN (deux n'ayant pas considéré la rencontre nécessaire) soit lors des assemblées annuelles, soit lors de rencontres organisées spécialement pour l'occasion. Ces rencontres et la qualité des dialogues qui s'y sont déroulés ont pu orienter le Conseil synodal dans l'organisation et l'animation de la journée du 6 mai qui s'est tenue à Évologia (Cernier) et qui a porté un fruit considérable.

Suite à cette journée, l'ouvrage a pu être remis sur le métier et a donné lieu à la formulation d'une dizaine de nouvelles résolutions pour le Synode du 7 juin 2023, session lors de laquelle les décisions fermes devaient être prises. Comme à son habitude, avant ladite session, le Conseil synodal se rendit en délégation dans les Conseils paroissiaux de l'EREN pour, une dernière fois, présenter les fruits de son travail et permettre aux paroisses de modifier ou d'amender ses propositions.

Le Conseil synodal se félicite de la conduite de la procédure par adhésion ainsi menée car, de son analyse, elle a permis à toute l'Église de prendre en mains le dossier et le faire siens les changements fondamentaux dont était porteur le rapport EREN2023 dans les paroisses. Les enjeux ont pu être compris et débattus. Les solutions proposées ont pu être discutées et corrigées. Une ligne politique claire a pu être donnée, ouvrant un espace nouveau : celui de l'interparoissialité de certaines missions pour le bien de toute l'Église. Le Synode du 7 juin 2023 fut d'une rare qualité, dans un fort esprit de consensus.

## **Changement de législature et Synode électif du 30 août 2023**

Une journée marquante pour la gouvernance de l'EREN a été vécue le 30 août. En effet, 2023 signait la fin d'une législature synodale et donc le début d'une nouvelle. Le Synode électif du 30 août marquait aussi le pivot du processus EREN2023 car si la législature 2019-2023 a vu la présentation des grands rapports politiques sur le processus de réorganisation de l'EREN, la législature 2023-2027 sera à n'en pas douter marquée par la mise en place concrètes de ces mesures dans les divers terrains de l'Église.

Les cinq conseillères et conseillers synodaux (Christine Hahn, Anne Kaufmann, Clémentine Miéville, Jacques Péter et Florian Schubert) et le président (Yves Bourquin) sortants se sont toutes et tous représenté-e-s à l'élection en août 2023 et ont été réélu-e-s, assurant ainsi une continuité nécessaire au suivi des grands chantiers ouverts et depuis peu validés. Le culte à la Collégiale de Neuchâtel qui suivit le Synode électif avait un air de fête pour toute l'Église. Les Autorités législatives et exécutives de l'EREN y ont prêté serment, devant Dieu et avec son aide, et ont pu y être installées dans leurs charges confiées. Ce culte magistral fut aussi l'occasion de consacrer un nouveau pasteur, Guillaume Klauser, et d'offrir la main d'association à six pasteur-e-s agrégé-e-s durant la période Covid-19 et avant, qui n'avaient jamais pu recevoir ce geste symbolique d'accueil et de bénédiction : Marianne Chappuis, Isabelle Hervé, Stéphane Hervé, Thierry Muhlbach et Frédéric Siegenthaler. L'apéritif dînatoire qui suivit ce moment acheva de faire de ce jour une liesse pour l'Église, toutes les paroisses s'étant réunies pour soutenir leurs Autorités et accueillir les nouveaux ministres. Les Autorités civiles (par la vice-présidence du Grand Conseil) et ecclésiales (EERS, CER, Églises reconnues) étaient également présentes.

## **Création du SICA et du SIAD**

Riche de la confiance accordée par sa réélection, le Conseil synodal reprit ses activités de plus belle en vue du Synode de décembre. À l'ordre du jour, deux importants rapports pour le déploiement du processus EREN2023 : la création du service interparoissial de la catéchèse de l'adolescence (SICA) et du service interparoissial d'accompagnement du deuil (SIAD).

Par ces deux rapports, l'EREN entrait dans la phase concrète d'EREN2023. L'interparoissialité a pour but de mutualiser des missions qui étaient jusqu'alors confiées à chaque paroisse. Or, la taille et les forces ministérielles étant inégales entre les paroisses, plusieurs d'entre elles ne pouvaient plus assumer à elles seules la mission et s'étaient déjà unies pour mener à bien certaines tâches.

Le SICA, premièrement, est bien plus qu'une territorialisation plus large des groupes et équipes de catéchismes du canton. Il s'agit d'un modèle nouveau alliant une direction et des activités concernant l'ensemble du canton (camps, week-end, aumônerie des écoles, formation des jeunes) avec des équipes et des activités plus locales (activités particulières, groupes de jeunes, séquences catéchétiques, équipe de monitrices et moniteurs). L'entier du système doit permettre que chaque jeune protestant du canton entre 12 et 15 ans puisse recevoir un catéchisme de qualité qui comprenne non seulement du contenu et de la réflexion théologique mais également l'expérience de la vie communautaire et la rencontre avec d'autres.

Le SIAD, en second, entend confier la célébration des obsèques et l'accompagnement du deuil à un groupe de ministres qui aiment, savent faire cela et qui sont reconnus comme tels par l'Église. Là encore, le SIAD n'est pas seulement une organisation différente de la manière de faire et de répondre aux attentes de la population, c'est bien plutôt un pool organisé et prêt à accompagner les familles et toutes personnes qui vivent le deuil. Ce pool de ministres recevra aussi la mission de réfléchir les rites, adapter leur pratique et rendre ce service plus visible auprès de la population.

Ces deux rapports furent au centre des discussions de la session synodale de décembre 2023. La réorganisation territoriale qu'ils inaugurent et l'organisation par pool de compétences particulières sont des expériences premières pour l'EREN. Elles posent aussi de nombreuses questions

concernant la gouvernance et la légitimité des ministres qui s'y engagent. C'est pourquoi, le Synode a confié au Conseil synodal de poursuivre la mise en place concrète de ses services interparoissiaux tout en précisant dans de futurs rapports les ajustements avec les paroisses, les aspects financiers et la gouvernance.

## **Équilibre d'ensemble**

Bien sûr, ces réorganisations de notre fonctionnement ecclésial, qu'il s'agisse du processus EREN2023 ou de ses déploiements concrets (SICA, SIAD, tableau des postes) ont pour but de rééquilibrer l'EREN. Elles doivent être porteuses de bons fruits. Un plus grand équilibre financier en sera la conséquence finale mais n'en constitue pas le but premier. Il s'agit avant tout d'équilibrer la mission de l'Église pour qu'elle puisse être remplie avec les moyens et ressources dont elle dispose, et ce en lien avec les besoins réels de la société. Il y a des terrains sur lesquels l'Église veut se donner les moyens d'être présente de façon soutenue pour la population et faire connaître ses offres en raison de leur qualité et parce qu'elle les estime aptes à opérer une plus-value du bien-être spirituel de la société. C'est à ce titre qu'EREN2023 n'est pas une restructuration de l'Église mais bien un processus de réajustement et de rééquilibrage de ses missions et de ses actes. En quelques mots : mettre les justes forces à la juste place pour de justes missions.

## **Autres sujets brûlants de l'année 2023**

Parallèlement à la conduite du processus EREN2023, le Conseil synodal a présenté devant le Synode divers autres objets dont un a fait particulièrement parler : les directives sur l'usage des temples du canton (session de relevée du 191<sup>ème</sup> Synode en janvier 2023). Il en sera question plus en détails dans le chapitre Église et société de ce rapport. Disons ici que le débat public s'est largement cristallisé autour de la question des cérémonies menées par des célébrant-e-s laïques dans les temples réformés du canton qui appartiennent aux Villes et Communes. L'Assemblée synodale, après un long débat, avait en effet opté de façon non unanime à prononcer l'interdiction de ces cérémonies dans tous les temples du canton, ceci pour endiguer des situations abusives. Les autorités politiques cantonales et communales (ces dernières étant propriétaires de la plupart des temples) ont interpellé l'EREN pour lui signifier qu'elle était allée trop loin dans l'usage de ses prérogatives. Un moratoire a été prononcé en attendant que des accords soient trouvés.

Enfin, le Conseil synodal a encore soumis deux rapports lors des sessions synodales de 2023 : l'un pour mener une réflexion sur le financement des œuvres de Terre Nouvelle, l'autre pour doter l'EREN d'une procédure claire pour l'audition des candidat-e-s aux sièges du Conseil synodal.

## **Conclusion**

2023 fut donc une année très riche, une année charnière ; tournant de législature, certes, mais surtout tournant dans l'avancement du processus EREN2023. Les lignes politiques en sont à présent posées et commencent les déploiements avec leurs mille et une questions pratiques, toutes plus complexes les unes que les autres : recrutement, gouvernance, synodalité, presbytéralité, démocratie, liens entre le paroissial et l'interparoissial, etc.

L'EREN n'est pas une entreprise comme les autres, c'est une Église corps du Christ avec des membres, toutes et tous sœurs et frères. Le Conseil synodal a à cœur de les prendre avec dans ces grands changements, qu'ils puissent être cause de joie et d'enthousiasme plus que de peur et de crainte. C'est donc avec reconnaissance et humilité que nous laissons 2023 derrière nous, tout en confiant notre Église à la conduite de l'Esprit-Saint pour les temps à venir.

## Secrétariat général

Par Corinne Burgener, secrétaire générale

Comme le laissait présager son dernier rapport d'activité, c'est bel et bien avec sérénité que le secrétariat général a pris les événements les uns après les autres en maintenant le cap, en tant qu'outil support du Conseil synodal et du Synode.

Le secrétariat général a assisté le Conseil synodal à l'occasion de 27 séances dans la salle hyponyme, 17 concernaient la fin de la législature 2019-2023 selon sa façon de procéder habituelle. Au début de la nouvelle législature 2023-2027, le Conseil synodal s'est penché sur son mode de fonctionnement et dans une visée d'homogénéisation du temps des séances, a pris l'option de s'adjoindre uniquement la secrétaire générale dans son rôle de chancelière de l'exécutif. Les responsables des services généraux et cantonaux sont désormais sollicités selon l'impératif des dossiers à l'étude. Afin de répondre aux besoins de l'exécutif, le secrétariat général a également revu ses procédures et les a adaptées en conséquence, le gros changement concerne les horaires des séances, puisque dès septembre, elles ont lieu le mercredi en journée.

Semblable aux Églises suisses et au même moment, une cérémonie œcuménique "Ensemble pour la paix" symbolisant une année jour pour jour après l'invasion russe de l'Ukraine a été célébrée le 24 février 2023 de concert avec les Églises reconnues du canton de Neuchâtel à la Basilique Notre Dame. Son organisation a été portée par le secrétariat général et son homologue catholique romain. Pour la deuxième année consécutive, les canicules estivales ont rendu nécessaire la mise en place de mesures de protection des employé-e-s, notamment en adaptant les horaires de travail.

En 2023, le secrétariat général a organisé quatre synodes, respectivement à La Rouvraie, pour la séance de relevée du Synode 191, au Louverain et à Montmirail pour les synodes 192 et 194. S'agissant d'une année électorale, le Synode a tenu ses élections lors de sa 193<sup>ème</sup> session, comme à l'accoutumée, dans la salle du Grand Conseil du Gouvernement neuchâtelois. À l'issue du temps formel, le culte d'installation des nouvelles autorités ecclésiales a été célébré durant lequel un pasteur a reçu sa consécration et cinq pasteurs et pasteuses ont reçu leur agrégation. Ici également, aux côtés du service de la communication, le secrétariat général a mené à bien l'ensemble des tâches dévolues à ces quatre rencontres à la satisfaction générale.

À la demande des paroisses et de leurs membres, une journée synodale a été organisée en faveur de toutes personnes intéressées au processus EREN2023 le 6 mai à Evologia. Le secrétariat général a eu la charge de la logistique de cette journée à la satisfaction de toutes les participantes et tous les participants.

Le 24 juillet avec l'annonce de la tempête qui a frappé les Montagnes neuchâteloises, le secrétariat général s'est mobilisé afin de mettre à disposition des deux villes touchées un appel aux dons, des bénévoles qui se sont relayés sur les lieux sinistrés surtout pour nettoyer, et enfin répondre à toutes autres éventuelles demandes d'aide.

En partenariat avec le SIEN (service informatique de l'entité neuchâteloise) avec lequel l'EREN est liée par une convention, le secrétariat général a démarré le développement de l'application Gelore (système de réservation des salles) avec la paroisse du Joran qui a souhaité être paroisse-pilote. Cet outil, très fonctionnel, qui donne au secrétariat général une vue d'ensemble sur les biens à louer, pourrait se développer avec les autres paroisses et permettrait ainsi au secrétariat général d'assurer une permanence lors d'absences des secrétariats paroissiaux. L'année 2023 voit également le démarrage des travaux du fichier des adresses paroissiales en partenariat avec les deux autres Églises sœurs dont l'aboutissement est envisagé à fin 2024 avec une mise en œuvre pour janvier 2025. L'avancée concrète donne la satisfaction de chaque acteur et actrice qui a pris part à ce projet. La mise en œuvre de ces deux dossiers a démontré qu'entre secrétariat général et secrétariats paroissiaux il était important que des liens structurels puissent être tissés.

Si bien que le 3 novembre 2023 une première réunion a eu lieu réunissant les deux niveaux. L'exercice sera reconduit au moins une fois par année.

Avec la perspective d'une restructuration des locaux au sein du Faubourg de l'Hôpital 24, le secrétariat général a rouvert en fin d'année le dossier de l'archivage instigué quelques années plus tôt. Pour cette analyse, il peut compter sur l'appui de l'office cantonal de l'archivage qui, dans un premier temps, procède à un état des lieux de la situation.

Pour la première fois, le personnel administratif a été invité à participer à la retraite des permanent-e-s qui se déroule en juin à Sancey. Les collaboratrices du secrétariat général et de la comptabilité ont vécu ces journées avec un très grand enthousiasme et nul doute que toutes seraient favorables à perpétuer cet exercice.

À la suite de l'absence de longue durée du responsable de la comptabilité, les collaboratrices du secrétariat général sont venues en renfort de leurs collègues des finances confirmant la conviction de la secrétaire générale de l'importance de collaborer de façon étroite afin de garantir des suppléances internes.



*Sortie annuelle du secrétariat général accompagné des responsables de Services et du Conseil synodal (qu'une partie de l'équipe).*

# *Dicastère intérieur*

## Introduction

Par Clémentine Miéville, référente des Ressources humaines

La décision majeure de l'année a été celle de l'indexation des salaires à l'IPC, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Cette indexation implique des conséquences financières importantes. Le Conseil synodal estime toutefois qu'elle était incontournable au vu de la situation économique actuelle, afin de soutenir l'ensemble des personnes qui œuvrent au rayonnement de notre Église. Cette décision s'inscrit également dans la lignée de la politique RH bienveillante qui doit régner lors des changements qui attendent notre institution.

Les présidentes et présidents de paroisse se sont rencontrés à 3 reprises au cours de l'année. Le Conseil synodal souhaite ainsi renforcer les liens entre les différentes paroisses dans l'optique du processus EREN2023. Il est en effet essentiel de pouvoir confronter les réalités diverses qui composent notre Église afin de discerner les processus fonctionnels de ceux qui sont sujets à amélioration.

Le Conseil synodal garde constamment à cœur l'équilibre du tableau des postes, tout en imaginant des solutions viables tant humainement que financièrement pour la nouvelle organisation de ce dernier. La répartition des tâches entre postes paroissiaux et interparoissiaux demandera une souplesse importante de la part des ministres et des paroisses ainsi qu'un accompagnement accru de la part du service des Ressources humaines.

## Ressources humaines

Par Nicolas Jaccard, responsable des Ressources humaines

### **Dispositif pour la prévention et la gestion des conflits**

Le règlement de prévention et gestion des conflits a été rédigé et mis en place avec le soutien de Valérie Kernen et de Luc Wenger, tous deux médiatrice et médiateur au sein du Bureau Intermède. Une convention de collaboration a été signée entre l'EREN et le Bureau Intermède. Le règlement est entré en vigueur le 7 septembre 2022. Un dépliant d'information a été distribué largement en janvier 2023. Nous rappelons que ce dispositif est ouvert à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de l'EREN ainsi qu'à toutes personnes bénévoles de notre Église.

Le service des Ressources humaines a organisé durant l'année 2023 des cours de sensibilisation pour le personnel en général. Un bénévole y a participé. Une formation plus approfondie a été mise sur pied en faveur des modératrices et modérateurs et des responsables de services. Une formation a également été dispensée aux membres du Conseil synodal.

Le service des Ressources humaines espère ainsi pouvoir aplanir des situations difficiles au sein de l'Église par une politique de prévention et de gestion des conflits adéquate. Si chacune et chacun est actrice et acteur de cette mouvance, cela devrait donner des résultats.

## **Conditions générales d'emploi, règlements et dispositifs, grille salariale**

Le travail de rédaction et de mise à niveau des Conditions Générales d'Emploi (CGE) et des règlements et dispositifs en lien avec les frais professionnels, la formation et le perfectionnement professionnel sont terminés. Ils restent à négocier certains contenus avec le Conseil synodal et parallèlement avec les représentant-e-s de l'ASSEMBLEREN. Le service des Ressources humaines espère vivement voir aboutir ce travail de négociation avant la fin du printemps 2024 pour une mise en vigueur du contenu de ces documents dans le courant de l'année 2024 ou au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

L'intégration de cette réglementation par les secrétaires de paroisse et les personnes rattachées à l'EREN et occupant d'autres fonctions se fait progressivement. Des cahiers des charges sous la nouvelle forme ont été réalisés et des fonctions intégrées à la nouvelle grille salariale. Mais Il reste encore du travail à réaliser.

Les travaux pour l'édification d'une nouvelle échelle salariale pour les ministres montrent que la majorité d'entre eux reste attachée au principe de l'égalité des salaires et désire le conserver.

## **Processus EREN2023 – Sancey – formation au changement – reconnaissance des compétences**

Le processus EREN2023 va amener bien des changements pour les collaborateurs et collaboratrices de l'Église. Pour les préparer à cela, nous avons travaillé avec une équipe de consultant-e-s externes à apprendre à aborder positivement ces changements et à se diriger dans EREN2023 avec confiance. Ce travail qui s'est déroulé sous une forme participative a été réalisé durant le temps de retraite de deux jours à Sancey. Il a permis à chacune et à chacun de mettre en avant certaines de leurs compétences et de mettre en valeur et en lumière les compétences reconnues chez leurs collègues. Cette démarche devrait permettre à chacune et chacun de se projeter dans la nouvelle organisation et d'aborder ces changements avec positivité et sérénité.

## JUSTE BÉNÉFICIER



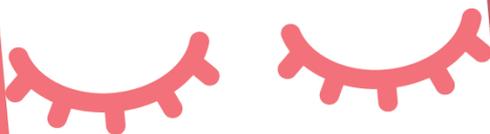
DE L'INVESTISSEMENT DES AUMÔNERIES DANS LEUR AIDE AUPRÈS DES PRISONNIÈRES, DES ADOLESCENTES, DES RÉFUGIÉES, DES MALADES ET DES PERSONNES AGÉES ET FRAGILISÉES

## JUSTE APPRÉCIER



L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET SPIRITUEL  
LA CÉLÉBRATION DES CÉRÉMONIES, COMME BAPTÊMES, MARIAGES ET SERVICES FUNÈBRES

## JUSTE MÉDITER



DANS DES ESPACES CONÇUS ET DÉDIÉS AU CALME ET À LA PENSÉE, AUX RÉFLEXIONS MÉDITATIVES ET À LA PRIÈRE

## JUSTE CONTRIBUER



EN DONNANT LES MOYENS AUX 3 ÉGLISES RECONNUES DU CANTON DE NEUCHÂTEL DE CONTINUER À ŒUVRER POUR LE BIEN DE TOUS!

## JUSTE ÉCOUTER



DES ORGUES, CHŒURS, MUSIQUES ET CONCERTS DANS UNE ACOUSTIQUE ÉTUDIÉE POUR LA MEILLEURE PERCEPTION DES VIBRATIONS SONORES

## JUSTE VOIR



DES ÉGLISES ET DES TEMPLES: DES GESTES ARCHITECTURAUX ET MONUMENTAUX INSPIRÉS PAR LA FOI ET L'HISTOIRE

ÉGLISE CATHOLIQUE  
NEUCHÂTEL

Eglise catholique romaine  
[www.cath-ne.ch](http://www.cath-ne.ch)



Eglise catholique-chrétienne  
[www.christkatholisch.ch/fr/cantonneuchatel/](http://www.christkatholisch.ch/fr/cantonneuchatel/)

éren

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE  
DU CANTON DE NEUCHÂTEL  
[www.eren.ch](http://www.eren.ch)

Faire un don unique à l'Église de ma confession :

**Faites un don avec TWINT!**

Scannez le code QR avec l'app TWINT  
Confirmez le montant et le don



Eglise catholique romaine



Eglise catholique-chrétienne



Eglise réformée évangélique



[WWW.3EGLISES-NE.CH](http://WWW.3EGLISES-NE.CH)



Campagne œcuménique des trois Églises reconnues.

# DICASTÈRE EXTÉRIEUR

## *Introduction*

Par Yves Bourquin, président du Conseil synodal

Le service InfoCom de l'EREN, lié au dicastère de l'extérieur, a été à la hauteur de ses responsabilités en 2023. Grâce à l'engagement constant de sa responsable, Angélique Neukomm, du responsable des activités sur internet et des réseaux sociaux, Nicolas Friedli, et du chargé de la levée de fonds, Philippe Saehr, le service a pu remplir avec succès les missions qui lui incombent.

Parmi ses missions figurent la promotion des campagnes et des appels financiers de l'EREN, la gestion des sites internet des paroisses et du canton, l'organisation d'événements synodaux, la coordination des formalités et des cérémonies officielles, la planification d'événements de grande envergure, le soutien aux paroisses et aux services cantonaux dans leur communication, la conception de dépliants, l'assistance en communication lors de crises ou d'urgences, la transmission d'informations au sein de l'Église, le maintien de liens avec les médias locaux, régionaux et romands, les liens avec les services d'InfoCom des Églises romandes (CER), la rédaction de communiqués de presse, la collecte de fonds, l'accompagnement des contributrices et contributeurs, ainsi que le traitement des diverses demandes et réclamations qui en découlent.

Cette diversité de tâches rend certes le travail stimulant et captivant, mais elle requiert également une grande polyvalence. L'EREN peut se féliciter de pouvoir compter sur un service InfoCom efficace et transversal, ce qui constitue un véritable atout ! En témoigne le compte-rendu ci-dessous rédigé par la responsable, Angélique Neukomm.

## **Information / Communication et levée de Fonds**

Par Angélique Neukomm, responsable de la Communication et de la levée de Fonds

En début d'année, la décision du Synode d'interdire l'utilisation des temples pour des célébrations laïques a fait couler beaucoup d'encre. Les sollicitations médiatiques ont été nombreuses et la couverture de presse importante. Dans un second temps, le sujet a été repris sous un angle politique avec le Conseil d'État et l'Association des communes neuchâteloises, ainsi que sous un angle partenarial avec les entreprises de pompes funèbres.

Au printemps, la Commission financière inter-Églises a lancé sa campagne 2023-2025 de valorisation de la contribution ecclésiastique avec une conférence de presse à l'Espace Saint-Guillaume en présence de nombreux journalistes. La couverture a été excellente dans différents médias.

Le Conseil synodal a validé le *Guide d'écriture inclusive* rédigé par le service InfoCom. Ces consignes de rédaction sont entrées en vigueur en septembre.

Pour améliorer la cohérence de sa communication et sa visibilité, des séances photo ont eu lieu durant l'année. Les employé-e-s de l'EREN, dans leur grande majorité, se sont prêtés à l'exercice et disposent aujourd'hui de leur photo officielle. Un annuaire est proposé sur le site [www.eren.ch](http://www.eren.ch).

Différentes analyses externes ont porté sur l'organisation romande de la présence médiatique protestante, notamment sur le département de la CER Médias-pro et sur le journal Réformés. L'équipe d'InfoCom a été impliquée dans le cadre de la PSIC (Plateforme des spécialistes InfoCom).

Le Conseil synodal, par son président Yves Bourquin, a participé aux discussions dans le cadre de la PSG (Plateforme de stratégie générale) à la CER. Monsieur Paolo Mariani est entré en fonction comme nouveau directeur de Médias-pro, suite au départ à la retraite de Monsieur Michel Kocher. L'équipe du service InfoCom s'est impliquée par des apports substantiels dans l'organisation logistique et événementielle du culte de début de législature, de consécration et d'agrégations en août. Pour le culte cantonal de novembre, notre équipe a soutenu la paroisse de l'Entre-deux-Lacs pour la réalisation d'un visuel majeur pour l'animation de la journée.

Les trois Églises reconnues du canton de Neuchâtel ont créé un document œcuménique à l'attention des familles en deuil. Il a été adressé à toutes les entreprises de pompes funèbres du canton pour être distribué aux familles lors du premier contact.

En fin d'année, un appel de dons a été adressé aux plus importants contribuables protestants du canton. Dans la même veine graphique, une campagne d'affichage cantonale, relayée chez ArcInfo et RTN, a accompagné les fêtes de fin d'année avec le thème *dans tous ces éclats*.

Un projet de visite virtuelle à 360° de la Collégiale de Neuchâtel est en cours de réalisation avec l'équipe de ContactGPS. La sortie est prévue courant 2024.

En juin 2024, l'EREN accueillera le Synode de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS) durant 3 jours à Neuchâtel. Un important travail préparatoire a été effectué en 2023.

Durant toute l'année 2023, Monsieur Philippe Saehr a collaboré avec le service InfoCom en tant que chargé de levée de fonds. Il a notamment entretenu d'excellentes relations avec la Fondation Anna et Heinrich Dünki-Baltensperger qui soutient nos efforts de levée de fonds. Ce secteur est presque entièrement autofinancé.

# DICASTÈRE FINANCES ET IMMOBILIER

## *Introduction*

Par Jacques Péter, référent finances et immobilier

En parallèle de la gestion courante du dicastère, en collaboration active avec la secrétaire générale, l'objectif prioritaire du dicastère est de proposer au Conseil synodal une redéfinition des politiques immobilière et financière de l'EREN. L'année 2023 a permis la récolte de nombreux éléments nécessaires à cette redéfinition.

Les déficits successifs, l'érosion de la fidélité financière et la baisse sociologique des réformés dans le canton sont toujours d'actualité.

L'analyse de nos immeubles, sous la conduite du chargé de mandat, s'est poursuivie et permettra de dégager les lignes principales de notre politique immobilière.

Une clarification des besoins réels en locaux pour la mission de l'Église sera le point de départ de notre analyse, suivie de choix de rentabilisation ou de vente de biens immobiliers. Cette clarification s'effectuera, en collaboration avec les paroisses, les structures interparoissiales et cantonales.

En lien avec la mise en place du processus EREN2023, les questions financières devront trouver des réponses adéquates, en tenant compte des biens de l'EREN qu'ils soient cantonaux ou paroissiaux. Sans cette solidarité interparoissiale et cantonale, le risque d'une impossibilité de répondre à la mission de l'EREN ne sera plus une question théorique. Une simple adaptation de postes, en fonction de la baisse des rentrées de la contribution ecclésiastique, n'est pas une solution.

En conclusion, le processus EREN2023 doit permettre l'équilibre financier par la solidarité interparoissiale et cantonale et des choix structurels innovants, car la poursuite de perte d'exploitation annuelle entre 1 et 1.5 million n'est pas possible.

## *Finances*

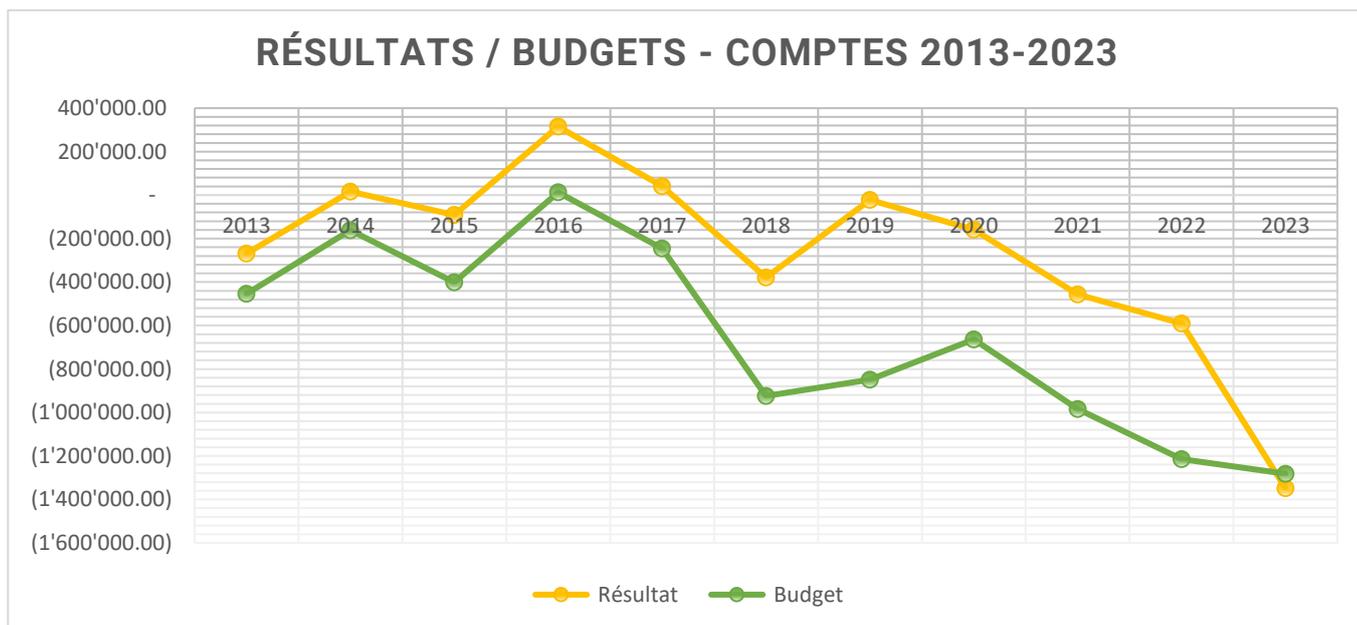
Contrairement aux résultats comptables, moins préoccupants que les budgets depuis plusieurs années, le déficit 2023 est supérieur de CHF 110'000.– par rapport au déficit prévu de CHF 1'231'932.–. Les comptes 2023 présentent un résultat déficitaire de CHF 1'348'319.69.

La perte d'exploitation de CHF 2'076'822.71 est diminuée grâce à l'apport des immobilisations de CHF 728'503.02. Les années précédentes, l'apport des immobilisations permettait de subventionner 7 EPT (env. CHF 1'100'000.–).

La perte d'exploitation de CHF 2'076'822.71 au lieu de CHF 2'641'432.–, soit une amélioration d'env. CHF 564'600.– s'explique principalement par une amélioration des recettes de CHF 448'000.–, grâce à une augmentation des dons et legs et de la contribution ecclésiastique des personnes morales, alors que celle des personnes physiques continue de baisser. Les charges sont maîtrisées.

La baisse des produits des immobilisations incorporelles est liée à la baisse des produits de participation. Une redéfinition du règlement de la société simple « Clos-de-la-Chapelle » sera discutée en automne 2024, afin de stabiliser ces produits.

Au niveau des charges des immobilisations corporelles, la baisse des loyers nets encaissés (- CHF 122'000.-) et l'augmentation massive des frais d'entretiens courants (+ CHF 388'000.-) sont les causes principales de la baisse des recettes.



<b>Compte de résultat résumé par nature</b>	<b>Comptes 2023</b>	<b>Budget 2023</b>	<b>2022</b>
(les chiffres entre parenthèses sont des chiffres négatifs)	CHF	CHF	CHF
<b>PRODUITS</b>			
<b>Produits d'exploitation</b>			
Contribution ecclésiastiques	4'135'273	3'862'500	4'037'604
Subventions	809'253	809'200	809'253
Dons et legs	377'908	330'000	2'268'163
Produits divers	138'505	65'700	56'489
Participations extérieures	627'268	770'900	718'424
Mandats et prestations de services	10'365	11'400	10'589
<i>Variation de la provision sur débiteurs et comptes courants</i>	-	-	-
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>6'098'573</b>	<b>5'849'700</b>	<b>7'900'522</b>
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>			
Charges de personnel	(6'732'817)	(6'855'420)	(6'378'066)
Frais liés aux projets	(149'461)	(176'000)	(96'630)
Autres charges d'exploitation	(883'626)	(874'862)	(815'412)
Contributions versées	(595'428)	(585'800)	(594'213)
<b>Total des charges de fonctionnement</b>	<b>(8'361'332)</b>	<b>(8'492'082)</b>	<b>(7'884'320)</b>
<b>Résultat d'exploitation (à reporter)</b>	<b>(2'262'759)</b>	<b>(2'642'382)</b>	<b>16'202</b>
<b>Résultat d'exploitation (report)</b>	<b>(2'262'759)</b>	<b>(2'642'382)</b>	<b>16'202</b>
<b>PRODUITS ET CHARGES HORS-EXPLOITATION</b>			
<i>Activités financières</i>			
Produits financiers	298'690	72'500	70'311
Charges financières	(115'393)	(25'000)	(487'885)
Résultat des activités financières	183'297	47'500	(417'574)
<i>Activités immobilières</i>			
Produits des loyers	1'794'709	1'917'000	1'889'423
Dépenses courantes et entretien des immeubles	(818'626)	(428'700)	(490'340)
Activation de travaux de rénovations	-	-	-
Intérêts hypothécaires	(199'982)	(174'700)	(184'514)
Résultat sur ventes immobilières	-	-	419'744
Amortissements immobiliers	-	-	-
Autres taxes	(49'666)	-	(300'000)
Résultat des activités immobilières	726'434	1'313'600	1'334'314
<b>ATTRIBUTIONS/DISSOLUTIONS DES FONDS ET RESERVES</b>			
Attrib.Réserve événements spéciaux - donations/ventes immobilière	(6'148)	-	(1'754'152)
Diss.Réserve événements spéciaux - donations/ventes immobilière	-	-	-
(Attribution à) / Dissolution de la Réserve pour risque de cours	(181'304)	-	157'860
Attrib. dons et collectes aux Fds affectés divers et Fds Garantie	-	-	-
Attributions des dons et collectes aux Fonds et Réserves	-	-	-
Autres attributions aux Fonds et Réserves	(53'800)	-	(55'500)
Autres dissolutions de Fonds affectés (affectés divers et Brandt)	23'196	(50'050)	25'248
Autres dissolutions de Fonds et Réserves	222'763	49'700	102'966
<b>Résultat attribution / dissolution des fonds et réserves</b>	<b>4'707</b>	<b>(350)</b>	<b>(1'523'579)</b>
Résultat activités hors exploitation	<b>914'439</b>	<b>1'360'750</b>	<b>(606'840)</b>
<b>Résultat de l'exercice avant dissol. réserve événements spéciaux - pertes</b>	<b>(1'348'320)</b>	<b>(1'281'632)</b>	<b>(590'638)</b>
Dissolution de la Réserve événements spéciaux - perte 2022	490'637		
Dissolution de la Réserve événements spéciaux - perte 2023	1'248'320		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>390'637</b>	<b>(1'281'632)</b>	<b>(590'638)</b>
Différence	(1'348'320)		(590'638)

## Compte de résultat résumé par secteur

EXPLOITATION	Comptes 2023				Budget 2023		Comptes 2022	
	Charges	Produits	Var. B.2023 (*)	Var. C.2022 (**)	Charges	Produits	Charges	Produits
Recettes		5'363'706	-356'300	235'000		5'007'400		5'598'707
Synode	53'001		11'000	23'200	42'000		29'772	
Conseil synodal	372'386		2'900	6'400	369'520		365'972	
Ressources humaines & formation	547'958		-55'100	38'600	603'100		509'351	
Paroisses	3'698'147		60'200	225'500	3'637'900		3'472'663	
Services cantonaux	1'261'282		-199'800	-19'500	1'461'100		1'280'771	
Diaconie & institutions ext. à l'EREN	306'281		-9'700	-29'100	315'950		335'427	
Info., Comm. & Recherche de Fonds	538'270		-23'200	105'200	561'462		433'065	
Finances & administration	711'034		3'500	72'300	707'500		638'761	
Résultats extraord., provisions & réserves		47'832	1'900	7'800		49'700		55'657
Total charges et produits	7'488'360	5'411'537			7'698'532	5'057'100	7'065'781	5'654'364
<b>Bénéfice / Perte d'exploitation</b>		<b>2'076'823</b>	<b>-564'600</b>	<b>665'400</b>		<b>2'641'432</b>		<b>1'411'418</b>

IMMOBILISATIONS	Charges	Produits	Var. B.2023	Var. C.2022	Charges	Produits	Charges	Produits
Immobilisations incorporelles (financières)		2'069	45'400	-271'400		47'500	269'333	
Immobilisations corporelles (immeubles)		726'434	585'900	363'700		1'312'300		1'090'114
<b>Bénéfice / Perte des immobilisations</b>	<b>728'503</b>		<b>631'300</b>	<b>92'300</b>	<b>1'359'800</b>		<b>820'781</b>	

RESULTAT STRUCTUREL GLOBAL	Charges	Produits	Var. B.2023	Var. C.2022	Charges	Produits	Charges	Produits
Résultat d'exploitation	2'076'823		-564'600	665'400	2'641'432		1'411'418	
Résultat des immobilisations		728'503	631'300	92'300		1'359'800		820'781
<b>BENEFICE / PERTE</b>		<b>1'348'320</b>	<b>66'700</b>	<b>757'700</b>		<b>1'281'632</b>		<b>590'637</b>

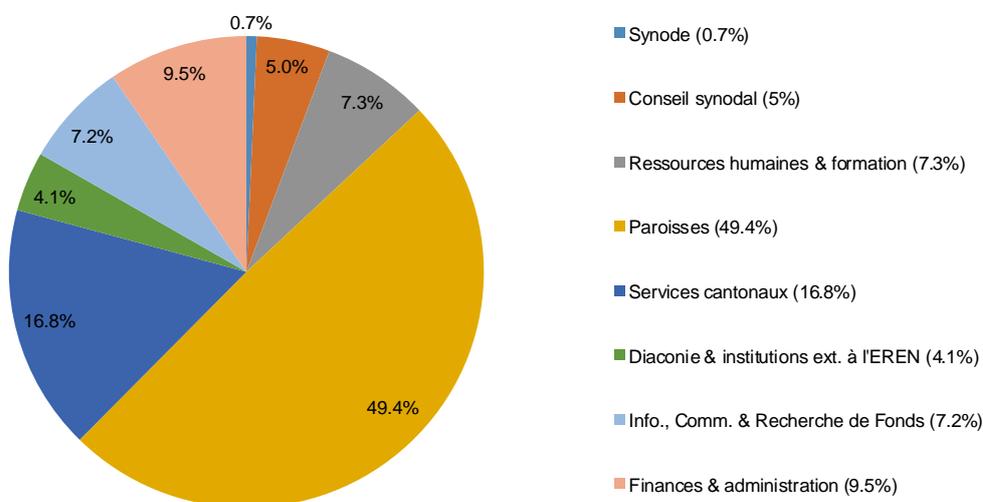
RESULTAT APRES DISSOL. RESERVES	Charges	Produits	Var. B.2023	Var. C.2022	Charges	Produits	Charges	Produits
Résultat structurel 2023	1'348'320		66'700	757'700	1'281'632		590'637	
Dissol.rés. événements spéc. - perte 2022		490'637						
Dissol.rés. événements spéc. - perte 2023		1'248'320	-1'248'300	-1'248'300				
<b>BENEFICE / PERTE</b>	<b>390'637</b>		<b>-1'181'600</b>	<b>-490'600</b>		<b>1'281'632</b>		<b>590'637</b>

(\*) Var. B. 2023 = Variation par rapport au budget 2023

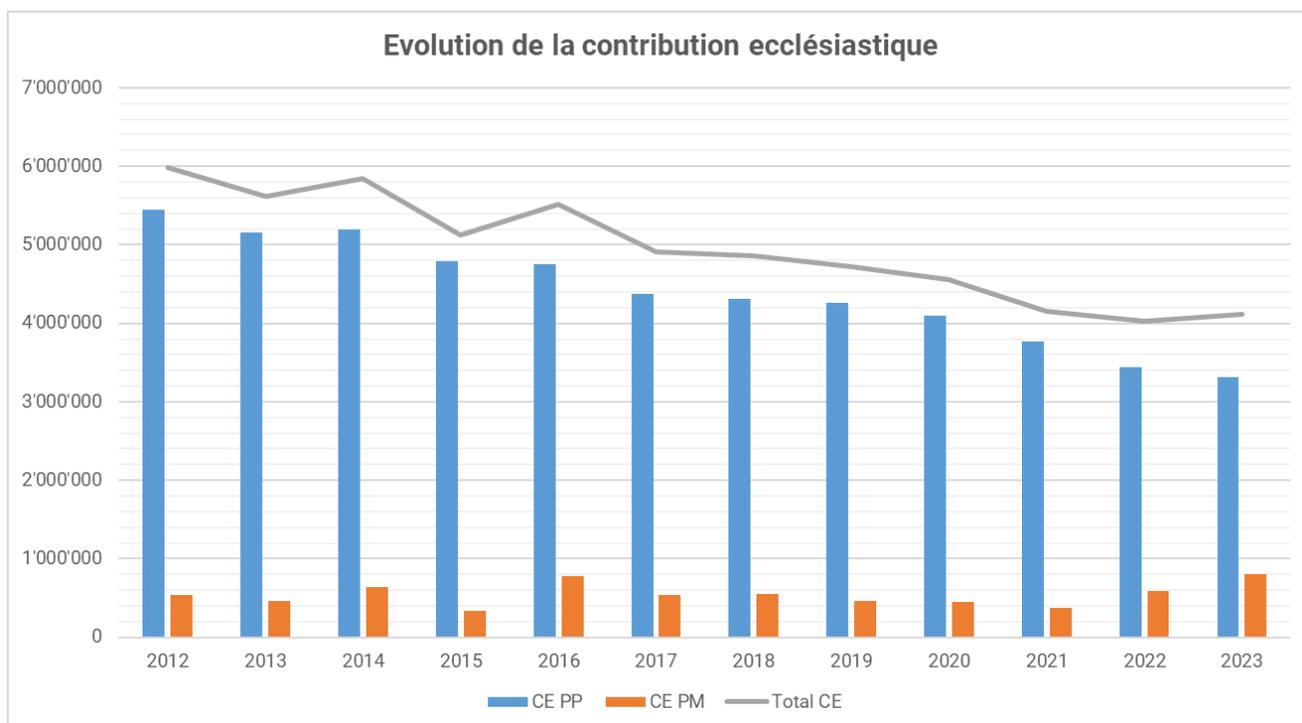
(\*\*) Var. C. 2022 = Variation par rapport aux comptes 2022

Ces abréviations sont valables pour tout le document

### Répartition des charges d'exploitation



**Remarque** : les chiffres de cette page ne sont pas directement comparables avec ceux de la page précédente, car ils sont répartis par secteurs. Par exemple, sur cette page, l'attribution à la réserve 1% Aide au Tiers-Monde est comprise dans l'exploitation, alors que sur la page précédente, elle est dans "Autres attributions aux Fonds et Réserves" (3 lignes au-dessus du résultat de l'exercice).



## Personnes physiques

Année	Nbr Contribuables	Nbr Contributeurs	% Contributeurs	Montant facturé	Montant encaissé	% Contributions payées
2014	25'428	9'200	36.18%	8'343'793	4'842'045	58.03%
2015	24'406	8'586	35.18%	7'855'021	4'634'400	59.00%
2016	23'419	8'168	34.88%	7'343'703	4'411'046	60.07%
2017	22'553	7'971	35.34%	7'416'922	4'276'877	57.66%
2018	21'663	7'700	35.54%	7'346'470	4'234'794	57.64%
2019	20'751	7'099	34.21%	6'911'447	4'040'038	58.45%
2020	19'896	6'763	33.99%	6'195'596	3'663'174	59.13%
2021	19'289	6'102	31.63%	5'713'043	3'755'919	65.74%
2022	18'449	5'678	30.78%	5'338'478	3'415'400	63.98%
2023	17'704	6'196	35.00%	6'180'948	3'673'835	59.44%

## Personnes morales

Année	Montant facturé par l'Etat NE	Montant encaissé par l'Etat NE	% Contributions payées	Montant encaissé par l'EREN
2014	26'810'481	1'201'395	4.48%	633'656
2015	21'586'958	672'395	3.11%	339'114
2016	18'004'556	1'504'107	8.35%	762'011
2017	20'553'303	1'052'330	5.12%	533'656
2018	20'412'225	1'103'176	5.40%	550'847
2019	19'078'510	934'129	4.90%	462'571
2020	17'946'592	907'185	5.05%	451'948
2021	18'355'551	759'913	4.14%	378'233
2022	20'634'362	1'066'136	5.17%	584'040
2023	18'403'428	903'574	4.91%	443'564

## *Immobilier*

Par Corinne Burgener, secrétaire générale

Durant la période de l'analyse du parc immobilier, le secteur immobilier, a été scindé en deux domaines : l'étude s'est poursuivie par le chargé de mandats, dont son mandat a été reconduit jusqu'au printemps 2024. En dehors de cette analyse, la responsabilité du parc immobilier est à la charge de la secrétaire générale qui en assume la vie courante.

L'année 2023 boucle avec un rendement brut de CHF 1'794'708.— pour un total de charges d'entretien courantes qui s'élèvent à CHF 818'625.— Le produit net du parc immobilier dégage un bénéfice de CHF 976'080.—. Le financement des sept postes de travail de l'EREN habituel est mis en difficulté avec cet exercice.

Les liens de confiance avec Naef Immobilier Neuchâtel se sont poursuivis durant l'année, rythmés des rencontres trimestrielles qui réunissent les domaines gérance et techniques et la secrétaire générale, durant lesquelles tous les immeubles sont discutés tant pour les dossiers d'entretien courant mais également pour la vie des locataires. Les affaires urgentes sont réglées au cours de liens bilatéraux selon le thème. Les trente-huit biens immobiliers des quarante-deux propriétés de l'EREN sont ainsi suivies conjointement avec son partenaire dont le sérieux est gage de sérénité. Dès la fin de l'année, à la demande du référent immobilier et de la secrétaire générale, l'encaissement des loyers des ministres qui occupent un appartement appartenant à la caisse centrale est assuré par Naef Immobilier Neuchâtel.

Pour rappel, la gestion de l'immeuble dit "Le Jardin de la Cure" sis à Peseux, est confiée à la Fondation La Pesolière. En automne, des boitiers à clés ont été posés pour chaque appartement, garantissant aux locataires une meilleure sécurité. Cet immeuble poursuit sa vie paisible.

L'immeuble "Clos-de-la-Chapelle" est le quarantième bien, également sous mandat avec Naef Immobilier Neuchâtel SA, mais fait l'objet d'un contrat séparé puisqu'il est propriété à parts égales avec la Fondation Elisa Junier. L'inauguration officielle s'était déroulée durant la période Covid-19 rendant impossible de réunir à cette occasion les résident-e-s et les enfants de la crèche, raison pour laquelle, de petites portes ouvertes comblant cette lacune ont été organisées en date du 28 septembre. Les résident-e-s, aidés de Messieurs Yohan Salvi et Henrique Fonseca dos Reis (YH Accompagnement) ont réservé un accueil gustatif et chaleureux à toutes et tous les invité-e-s présent-e-s.

Le projet de grande envergure initié à Serrières, pour rappel débouté par le Tribunal fédéral précédemment, fait l'objet d'une revisite complète et tient compte des éléments d'opposition. Le Conseil synodal se prononcera sur son avenir au début de l'année 2024.

Au travers des nombreux liens entretenus dans le secteur immobilier tant métiers que gestion et suivi de projets, la secrétaire générale est la garante du bon fonctionnement de cet important secteur.

Les statistiques au 1<sup>er</sup> juin 2023 du marché immobilier neuchâtelois présentent un taux de vacance de 1.85% pour un taux de 2.20% à la même époque l'année précédente. À titre de comparaison, les chiffres de l'EREN sont de 8.93% et 4.78% respectivement pour 2023 et 2022. La vacance 2023 plus importante qu'à l'accoutumée a nécessité une revue des loyers à la baisse des immeubles concernés. Cette opération a porté ses fruits puisqu'en fin d'année la stabilité habituelle était recouvrée. Les chiffres cantonaux transmis à l'Office fédéral de la statistique considèrent également la vacuité des logements en propriété. Cette donne, historiquement basse, influence le taux dans une même proportion.

Les entretiens réguliers au cours de l'année du parc immobilier garantissent une appréciation constante des biens tout en maintenant une proportion des charges identiques à 2022 sur la quasi-totalité du parc immobilier qui indiquait un taux de 22.54% contre 34.47% pour 2023. L'augmentation est essentiellement due à un des immeubles infesté de punaises de lit, ce sinistre, totalement géré mais non pris en charge par les assurances, a nécessité de lourds moyens de désinfection d'une part et de remise en état d'autre part.

La tempête qui a frappé les montagnes neuchâteloises le 24 juillet a également occasionné des dégâts matériels sur les immeubles appartenant à l'EREN. Fort heureusement, de degrés mineurs en comparaison aux nombreuses familles et entreprises touchées.

Le secteur immobilier poursuit ses missions et confirme son enclin à relever les défis inhérents tant opérationnels que politiques de la stratégie qui sera à définir au terme du processus de la cartographie actuellement en cours.



*Dégâts causés par la tempête du 24 juillet 2023.  
(Grand-Temple, La Chaux-de-Fonds)*



# DICASTÈRE JEUNESSE ET FAMILLE

## *Introduction*

Par Florian Schubert, référent jeunesse et famille

Le secteur jeunesse et famille a vécu une année 2023 marquée par les changements. Deux rapports au Synode forment la part émergente de cette évolution : le rapport d'information du groupe de réflexion sur le mariage pour toutes et tous en juin et le rapport sur la mutualisation de la catéchèse de l'adolescence et le service interparoissial de la catéchèse de l'adolescence (SICA) en décembre.

Ce deuxième rapport a occupé le Conseil synodal depuis plusieurs années et son acceptation par le Synode marque un échelon important. Les débats et les amendements ont été riches et fructueux permettant d'avancer vers une vision commune de l'avenir de notre accompagnement des 12-25 ans.

Dans le secteur enfance, couple et famille, un spi-dating est à relever, ainsi que le travail important de la plateforme enfance, qui a reçu un rôle et une place institutionnelle claire.

## *Jeunesse*

Par Frédéric Siegenthaler, formateur cantonal jeunesse

Pour le formateur, le premier semestre a été un temps de formations personnelles, de mise à niveau de ses informations et de préparation du second semestre. Ce dernier a été marqué par un week-end de formation JEF avec 13 participants, le lancement du prochain festival BREF qui aura lieu en 2024, l'accompagnement du processus institutionnel de mutualisation du catéchisme et la mise sur pied d'un module de formation pour les responsables paroissiaux de l'adolescence.

Au niveau de la formation des monitrices et moniteurs, un calendrier normal pour la première année de formation pour 13 jeunes en formation (JEF) et la préparation des modules pour les jeunes accompagnants de camps (JAC) a pu être lancée. Il est à noter que, sauf une exception, ces jeunes en formation viennent exclusivement des paroisses du bas du canton. C'est très regrettable car ils ne peuvent pas se former pour renforcer le catéchisme de leur paroisse et par conséquent pas donner l'envie à la potentielle génération suivante de monitrices et moniteurs.

Au niveau institutionnel, cette année aura surtout été marquée par les discussions vives et passionnées autour de deux rapports :

- Premièrement, le rapport « Conduite de la mutualisation du catéchisme de l'adolescence » rédigé par la pasteur Diane Friedli sur mandat du Conseil synodal pour faire une étude sur la situation du ministère parmi les enfants et les jeunes des 9 paroisses du canton et sur la mise en place d'une mutualisation interparoissiale du catéchisme de l'adolescence.
- Secondement, le rapport « Mutualisation de la catéchèse de l'adolescence et le service interparoissial de la catéchèse de l'adolescence (SICA) » du Conseil synodal débattu au Synode du 6 décembre 2023.

Plusieurs collègues s'occupant de cette tranche d'âge ont exprimé leur amour pour les jeunes et le catéchisme. Fragilisé-e-s par la perspective de la mutualisation, elles et ils craignent que leur soit retiré l'enseignement du catéchisme et se demandent si ça vaut la peine de s'investir pour un système qui va de toute façon changer, alors que d'autres essayent de sauver autant d'aspects que possible de leur programme de catéchisme.

Cette situation d'incertitude et de fébrilité risque de peser sur la mise sur pied du catéchisme pour les années 2023, 2024 et 2025 et par ricochet sur la formation des monitrices et moniteurs.

Pour anticiper cette situation, le Conseil synodal a lancé la mise sur pied de deux modules de formation à la catéchèse de l'adolescence de 3 jours pour renforcer les liens entre collègues, les compétences en direction de camp, les réflexions sur la pédagogie du KT et sur la mutualisation. Malgré une mise en route rendue difficile par plusieurs contretemps, ces 2 formations ont été bien vécues et ont rempli leurs objectifs.

## ***Enfance, Couple et Familles***

Par Nicole Rochat, responsable couple, enfance et familles

### **Groupe de réflexion sur le mariage pour toutes et tous**

Suite à l'acceptation de la bénédiction de mariage pour toutes et tous, l'EREN a dû se doter d'une définition renouvelée de la bénédiction nuptiale. Un groupe de travail réunissant dix personnes aux positions diverses mais aptes au dialogue a élaboré en quatorze rencontres un rapport nuancé, contenant des accords ainsi que des divergences.

Le mandat confié au groupe contenait l'objectif de différencier la bénédiction d'un couple hétérosexuel de celle d'un couple homosexuel, sans opérer de discrimination. Cet objectif s'est révélé compliqué.

Le rapport remis au Synode a permis de créer des conditions permettant de porter ensemble, au sein de l'EREN, une situation de divergence, sans pour autant que celle-ci suscite des ruptures.

### **Spi-dating**

Le premier spi-dating (spiritual dating) de l'EREN a eu lieu le 6 mai 2023 au caveau du château de Colombier, de 18h30 à 23h00. L'objectif était d'offrir aux personnes en quête de rencontre amoureuse un lieu où la spiritualité fasse partie intégrante des thématiques abordées aux tables. En effet, trouver une personne qui partage les mêmes valeurs chrétiennes et/ou spirituelles avec qui faire couple est très souvent évoqué comme un souhait, mais aussi comme une difficulté.

L'ouverture aux personnes LGBTQIA+ semblait une évidence, ceci d'autant plus que cet événement était organisé en collaboration avec l'association Arc-en-ciel, partenaire des trois Églises reconnues pour les questions LGBT.

Beaucoup de médias se sont intéressés à l'événement : Réformés, ProtestInfo, Le Temps, ArInfo, RTN, 20 Minutes. Certains ont publié d'excellents articles ; cette médiatisation n'a toutefois pas été du goût de toutes et tous, du fait de la cohabitation de la spiritualité avec la sexualité et les questions LGBT.

### **La plateforme enfance**

De côté de l'enfance, la plateforme est un lieu d'échange, d'information, de planification et d'encouragement. Elle a lieu trois à quatre fois par an.

Au cours de l'année 2023, la plateforme est devenue une véritable interface entre le Conseil synodal et la catéchèse au sein des paroisses pour réfléchir et élaborer les mutualisations, en particulier des camps d'enfants.

La « plateforme enfance » a fusionné avec la « plateforme éveil à la foi », qui était œcuménique. En effet, les collaborations œcuméniques dans les paroisses ont bien diminué. Il subsiste toutefois une activité œcuménique dont le rayonnement est cantonal : « Au coin du feu ». Cette rencontre est préparée par un groupe ad hoc qui se renouvelle chaque année en vue de préparer cette rencontre.

### **Au coin du feu**

Il s'agit de la fête de Noël des tous petit-e-s qui a lieu chaque année à Montmirail (Thielle) le deuxième dimanche de décembre, de 14h30 à 17h30. Les enfants sont accompagnés de leurs parents et frères et sœurs. Cette année, l'histoire de Noël leur a été racontée par trois babibouchettes : Albert le vert, le facteur Hyacinthe, et mademoiselle Cassis. Animée avec des marionnettes magnifiques, on se serait cru de retour dans notre enfance. Les parents ont souri, mais les enfants aussi ! Les petit-e-s étaient encouragé-e-s à écrire et décorer une lettre, avec l'aide de leurs parents; elles et ils pouvaient ensuite coller un timbre et l'envoyer à quelqu'un qu'elles et ils aiment, pour lui annoncer la bonne nouvelle de Noël. La rencontre s'est terminée par un goûter lors duquel chacune et chacun a pu déguster le bonhomme en pâte qu'elle ou il avait réalisé en début de rencontre. Chacune et chacun a pu repartir avec des images, des chants et des souvenirs de cette rencontre véritablement au coin du feu, car il y en avait un, et un beau !

### **Conférence européenne d'éducation chrétienne (ECCE)**

Cette rencontre qui réunit tous les trois ans des personnes en charge de la catéchèse des enfants de toute l'Europe, s'est réunie cette année du 8 au 12 mai en Hongrie ; la prochaine aura lieu à Genève.

Cette conférence a été l'occasion de rencontrer des collègues de nombreux pays et confessions. Découvrir les développements dans le ministère auprès des enfants, partager les idées, les ressources, les succès et les défis de chacune et chacun a eu un effet très stimulant. Cette conférence de cinq jours alternait entre des conférences, des temps de discussion, des ateliers, des excursions, de la créativité, un temps de culte et des divertissements dans la rencontre les uns des autres.

# DICASTÈRE AUMÔNERIE ET DIACONIE

## *Introduction*

Par Christine Hahn, référente aumônerie et diaconie

Comme l'an dernier, la référente vous propose un rapport sur la situation des aumôneries cantonales. Le Service cantonal Social revient sur les 20 ans de l'aumônerie de rue et le Service cantonal Santé sur l'accompagnement sans parole.

Écouter, accompagner et célébrer reste le cœur du travail de toutes nos aumôneries. Dans tous les secteurs, les aumôniers travaillent en collaboration avec les Églises reconnues d'intérêt public de notre canton. Chacune de nos aumôneries est dirigée par un conseil œcuménique pour soutenir et accompagner les aumôniers sur le terrain.

### **Chaque année apporte des changements à relever**

Suite à la baisse de subvention du CNP, le Conseil synodal a accepté de lancer un projet pilote en aumônerie ambulatoire qui a démarré le 1<sup>er</sup> janvier. Ce projet a pour nom « Espace Oskar Pfister » du nom d'un psychiatre suisse du début du 20<sup>ème</sup> siècle. De nombreux contacts sont établis avec des associations, des institutions pour promouvoir le projet, et des suivis de personnes fragilisées sont en cours. En 2024, ce projet occupera les locaux laissés libres par la Margelle.

Au Centre Fédéral d'Accueil (CFA) pour requérants d'Asile à Boudry, la maison de la paix a ouvert ses portes dans l'ancienne chapelle de Perreux. Il s'agit d'un lieu de silence interreligieux où chacune et chacun peut trouver un moment de silence, d'intériorité hors de l'agitation constante de l'environnement extérieur. Les aumôniers prennent du temps avec celles et ceux qui le souhaitent.

Avant la rentrée scolaire, l'EREN a engagé une jeune aumônier pour le travail dans les écoles post-obligatoires. Avec enthousiasme, elle propose de nouvelles activités pour les jeunes en étude. Rencontrer, créer des liens et construire constituent les maîtres-mots de ce travail. Dans le contexte étudiantin, elle imagine de nouvelles formes de communautés par des repas, des méditations et des activités ludiques. Les débuts sont encourageants.

Dans tous les secteurs de nos aumôneries, les demandes spécifiques sont reçues par des directions d'institution, des responsables ou des soignant-e-s. Que ce soit pour un accompagnement spirituel spécifique ou des discussions et formations sur des questions religieuses, spirituelles ou éthiques. Les aumôniers répondent à ces demandes en cherchant à adapter leur travail aux besoins des personnes confiées.

Ce travail ne serait pas possible sans les deux responsables qui non seulement prennent soin des aumôniers, mais vont rencontrer avec diligence toutes et tous nos partenaires.

## *Service cantonal Social*

Par Anne-Pascale Isler, responsable Service cantonal Social

### **Focus sur l'aumônerie de rue - cela dure depuis 20 ans**

Les 1<sup>er</sup> et 2 septembre 2023, nos aumôneries de rue fêtaient leurs 20 ans de présence dans les villes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel. Depuis 2 décennies, les Églises (réformée, catholique romaine et catholique-chrétienne) offre l'opportunité, ouverte à toutes et tous, de vivre de belles rencontres, brèves ou durables, uniques ou répétées.

Cette dimension se vit avec la conviction que l'enrichissement sera mutuel. Dans la même mesure, elle pourra aussi être d'aide concrète, de conseil, de soutien spirituel.

Engagés au nom de leur foi en Dieu, de leur humanité, des hommes et des femmes, aux côtés de nos aumôniers professionnels, se relaient pour être ensemble dans le respect de chacune et chacun.

C'est avec une immense gratitude que les 20 ans d'existence des aumôneries de rue ont été célébrés. Les fêtes furent belles, soleil éclatant, rencontres multiples, partages, échanges, mixité sociale, œcuménisme, reconnaissance mutuelle synthétisent la solidarité et l'humanité qui ont marqué ces journées. C'est ce qu'ambitionnaient les organisatrices et organisateurs qui ont travaillé d'arrache-pied pour contribuer à refléter la vie des aumôneries.

La Cascatelle (petite fontaine) à La Chaux-de-Fonds est ouverte tous les vendredis. Pendant les années avant le Covid-19, les aumôniers rencontraient les personnes la plupart du temps dans les rues. L'impossibilité de se retrouver dans un endroit pour échanger et prier a contraint l'équipe de se mobiliser dans le but de trouver un local et pourquoi pas un local chauffé ! Quel cadeau de pouvoir être accueilli à la rue du Parc 47. Une cuisine, une chapelle et même un jardin permettent d'y vivre des rencontres de qualité. Des ateliers de cuisine, de peinture, des projections de film, des moments spirituels, des partages autour d'une tasse de thé,... rythment les rencontres.

La Lanterne quant à elle, avec son coin bistrot et sa chapelle attenante, en plein centre-ville, rue Fleury 5, à Neuchâtel, est une adresse à la fois bien connue et discrète. Il y a une citation inscrite à l'entrée de La Lanterne : « Les amis sont comme des lanternes. Ils ne rendent pas le chemin plus facile, mais moins sombre ». C'est ce qui anime nos aumôniers, les animatrices et animateurs, les bénévoles et les comités de nos deux aumôneries de rue.

### Les aumôneries du Service cantonal Social en 2023

Aumôneries Service cantonal Social	Nombre de cultes ou célébrations	Nombre de personnes fréquentant les cultes ou célébrations	Nombre de méditations ou groupes de partage	Nombre de personnes fréquentant les méditations ou groupes de partage	Nombre d'entretiens ou d'accompagnements individuels	Nombre de services funèbres ou faire-mémoire
Institutions spécialisées (0,75 EPT)	230	290	x	x	55	5
Post-obligatoire (0,50 EPT)	x	x	11	17	8	x
Prisons (Bellevue + Gorgier) (0,50 EPT)	38	35	3	40	510	x
Asile (0,85 EPT)		230 taxi-culte	10	4	850	1
Rue (0,80 EPT)	5	10	200	6	150	1
<b>Total</b>	<b>273</b>	<b>565</b>	<b>224</b>	<b>67</b>	<b>1573</b>	<b>7</b>

**Remarque :** il est très difficile de chiffrer le nombre d'entretiens, d'accompagnements car la durée peut être très variable. Les nombres inscrits ne sont que des approximations. L'aumônier de rue et du post-obligatoire étant quasiment absent en 2023.

# Service cantonal Santé

Par Sébastien Berney, responsable Service cantonal Santé

## Accompagner là où la parole n'est plus

Invitation à se mettre dans la peau d'un aumônier qui se questionne, qui s'interroge sur la pertinence de sa présence auprès de celui qu'il va rencontrer.

Comment accompagner une personne qui ne parle plus, une personne souffrant de démence, une personne sous sédation? Comment, en tant qu'aumônier, accompagner spirituellement cette personne ?

La Chrysalide est un lieu reconnu pour les soins palliatifs. Ayant connaissance que la personne en chambre est sous sédation, faut-il frapper à la porte, premier geste normal lors d'une visite à un-e patient-e ? Derrière la porte, il y a le silence, la parole n'est plus, le dialogue n'est plus. Une sorte de malaise peut naître, de la peur peut-être, très certainement un sentiment d'impuissance. Comment faire, comment agir, ou alors comment être, tout simplement, voilà les interrogations qui peuvent se présenter avant d'entrer dans une chambre. Une présence est-elle pertinente ? Est-elle bienfaisante ? Alors que l'outil principal de celui qui accompagne est la parole, le sentiment d'être démuné est bien présent. Dans cette chambre, il sera possible de parler, mais avec qui ? La parole aura-t-elle du sens ? Aucune validation ne sera possible, ou alors juste une validation par le silence et son effet miroir, miroir de l'impuissance. L'envie d'ouvrir cette porte est-elle toujours là... La rencontre comme vocation, mais également la rencontre de qui ? Une personne en vie, une personne « déjà morte » pour notre société ? Malgré les peurs et les manques, comment faire pour être vraiment là pour l'autre, et témoigner d'un amour inconditionnel, malgré le poids du silence, malgré cette parole manquante, malgré les doutes et les faiblesses ?

Ouvrir la porte est une vocation, car derrière le silence, il y a une respiration, un espace de vie. Un espace où la vie est là, où la présence peut encore faire émerger du sens, où la présence permet de témoigner de l'amour Dieu, même là où la parole n'est plus.

## Les aumôneries du Service cantonal Santé en 2023

Aumôneries Service cantonal Santé	Nombre de cultes ou célébrations	Nombre de personnes fréquentant les cultes ou célébrations	Nombre de méditations ou groupes de partage	Nombre de personnes fréquentant les méditations ou groupes de partage	Nombre d'entretiens ou d'accompagnements individuels	Nombre de services funèbres ou faire-mémoire
RHNe, CNP, Foyer Handicap (2.95 EPT)	22	210	12	30	3500	15
EMS (3.05 EPT)	435	5560	55	475	2660	18
<b>Total</b>	<b>457</b>	<b>5770</b>	<b>67</b>	<b>505</b>	<b>6160</b>	<b>33</b>



*Merci à toutes les personnes engagées !*

# DICASTÈRE BÉNÉVOLAT

## *Introduction*

Par Anne Kaufmann, référente Bénévolat

Le rapport annuel ci-dessous de la responsable Bénévolat Martine Robert vous renseignera sur tout ce qui a été réalisé pendant l'année écoulée.

Une offre particulièrement riche en formations diverses a été proposée en 2023. Elle a répondu aux besoins des bénévoles au travers de formations ciblées et de grande qualité, formations de base et continue, formation pour les prédicatrices et prédicateurs laïques, les visiteuses et visiteurs, les personnes engagées dans le domaine de l'asile, les apprenant-e-s dans des situations de dernier secours.

Au travers de ses programmes de formation, l'EREN exerce l'une de ses multiples facettes dans notre société; elle développe l'une des belles valeurs chrétiennes : le don de soi. Elle encourage chacune et chacun d'entre nous à s'engager sous toutes les formes de bénévolat possible.

## *Secteur Bénévolat*

Par Martine Robert, responsable Bénévolat

Un grand travail de fond et de consolidation s'est accompli au sein du secteur bénévolat durant l'année 2023 avec la mise en place d'activités et de projets dans de nombreuses directions.

Les chartes - notamment celles qui concernent le domaine de l'asile - ont été reprises, revues et adaptées. Les questions d'assurance concernant les bénévoles ont été clarifiées dans leur ensemble. Les conventions, en particulier dans le domaine de l'asile où les contextes évoluent constamment, ont été ajustées aux besoins et à une réalité sans cesse en mouvement.

Un projet novateur a été mené à terme avec la rédaction d'une charte pour les personnes bénévoles majeures engagées dans des activités auprès des enfants et des jeunes : ce texte comble une lacune et permettra de clarifier le cadre dans lequel les personnes bénévoles s'engagent. C'est ainsi que les droits et les devoirs respectifs des bénévoles d'une part, et de l'EREN d'autre part, ont été formulés. Grâce aux discussions et consultations qui ont pu avoir lieu au fil des mois, la mise en œuvre concrète pourra se faire dès 2024. Un dispositif d'application complète le projet.

Comme indiqué ci-dessus, la formation constitue une dimension essentielle dans l'accompagnement des groupes bénévoles : si les rencontres permettent d'acquérir des outils nécessaires pour sa pratique, elles sont aussi des espaces d'échanges et de partages privilégiés, dans une atmosphère chaleureuse, joyeuse. Les énergies se recréent, de nouvelles perspectives se déploient, les activités gagnent en qualité et offrent une belle visibilité tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'EREN.

Dans le cadre du renouvellement des Conseils paroissiaux et du Synode, divers outils et offres ont été développés par le secteur bénévolat en collaboration avec le Conseil synodal : en particulier un document avec des pistes pour la repourvue des sièges laïques des conseils et un profil de poste à l'intention des personnes susceptibles d'être intéressées à rejoindre un Conseil paroissial ou à s'impliquer au Synode. Une rencontre « passage de témoins » s'est déroulée à La Chaux-de-Fonds; une formation à l'intention des membres du Synode a été proposée. Les documents sont disponibles sur le site de l'EREN.

La responsable a été sollicitée en vue de formations et lors d'activités de sensibilisation au bénévolat. Elle a offert un soutien dans des situations individuelles, un appui pour prévenir l'émergence de conflits, un accompagnement en vue de la promotion et de la recherche de bénévoles. Lors du Dating du bénévolat de décembre, à Neuchâtel, des contacts intéressants et fructueux ont été initiés.

Une journée de reconnaissance aura lieu à Couvet le 8 septembre 2024. Un groupe a commencé à préparer un superbe programme pour cette occasion. La journée permettra d'exprimer joie et gratitude pour l'engagement de chacune et de chacun, et à Dieu dont la bonté, la générosité et la tendresse se renouvellent chaque matin.

# DICASTÈRE ÉGLISE ET SOCIÉTÉ

## *Introduction*

Par Yves Bourquin, référent Église et société

*NB : Au 31 décembre 2023, le dicastère se trouve sans référence en raison du siège laïque vacant au Conseil synodal. L'intérim de sa référence est assuré par la conseillère Anne Kaufmann (Terre Nouvelle et certains sujets) et le Président (Recherche & Développement et certains sujets).*

Le dicastère Église et société a été créé pour répondre à toutes les sollicitations concernant nos liens avec la société laïque et civile. L'Église réformée favorise de tels liens pour être partenaire de la vie culturelle, associative et politique, du débat éthique et des enjeux sociétaux.

La question de l'usage des temples a été au cœur d'un débat entre Église et société cette année. Lors de la session de relevée du Synode 191, le 25 janvier 2023, un riche débat autour de l'utilisation des temples protestants du canton a eu lieu. L'objectif était de se doter d'un cadre clair qui déterminerait quelles manifestations pouvaient avoir lieu dans les édifices religieux protestants (communaux et paroissiaux) du canton.

Un point de ce règlement a fait particulièrement débat sur lequel le Synode, malgré un vote final tranchant, n'est pas parvenu à un consensus. La question était de savoir si les célébrant-e-s laïques pouvaient ou non célébrer des services funèbres et des mariages dans les temples. Le Synode, pour faire court, a tranché vers la négative à une faible majorité.

Les synodes étant publics et suivi par la presse, le débat est rapidement devenu un thème de société dont plusieurs citoyennes et citoyens se sont saisis, dans la mesure où le 85% des temples sont propriétés des Villes et Communes du canton et qu'ils sont seulement laissés à la jouissance de l'EREN par le Concordat. De nombreux membres de l'Église ont interpellé le Conseil synodal suite à cette décision de notre législatif. Le Grand Conseil neuchâtelois a aussi été interpellé et le Conseiller d'État en charge des liens avec les Églises, Monsieur Laurent Kurth, a dû répondre. La couverture médiatique de cet événement a été majeure : les célébrant-e-s laïques ont été approché-e-s pour connaître leur sentiment. De même, les autres Églises réformées romandes ont été interpellées par les médias pour s'enquérir de leurs usages en la matière et de ce qu'elles pensaient de la posture du Synode neuchâtelois.

En résumé, la population du canton et les instances politiques l'ont exprimé sans équivoque : l'usage des temples n'est pas que l'affaire de l'Église. C'est un sujet qui doit être largement concerté, en particulier avec les actrices et acteurs concerné-e-s, aux niveaux cantonal et communal.

Le remous initial, dont le Conseil synodal n'a pas mesuré l'ampleur - il en fait humblement l'aveu -, a pourtant débouché sur de très bons fruits. L'EREN a pu, grâce à la décision du Synode, se faire entendre sur le fond de la question : est-il normal qu'il n'y ait, à l'heure actuelle, aucun cadre mis concernant le droit de prendre publiquement la parole dans un édifice religieux, cela surtout devant une Assemblée vivant la fragilité du deuil ? La question ainsi posée a fait consensus : non, ce n'est pas normal et il faut pallier cela, par un cadre idoine !

En mai 2023, le Conseil synodal rencontrait l'Association des Communes neuchâteloise (ACN) pour initier un travail commun visant à répondre au « comment » de cette délicate question. Le Conseil synodal a dans la foulée et sur demande empressée de l'ACN déclaré un moratoire pour permettre de se rencontrer et trouver la formule idéale. Puis, en fin d'année, le président de l'ACN, alors Monsieur Frédéric Mairy, et le président de l'EREN s'entendaient sur la constitution d'un groupe de travail pérenne ACN-EREN qui aurait justement comme première mission de poser ce cadre concerté sur l'usage des temples, puis à terme, de discuter largement la « douloureuse » question de l'utilisation globale des édifices religieux du canton, en lien avec la perte de fréquentation des activités cultuelles et l'abandon de certains lieux de cultes.

À côté de ce brûlant sujet, les liens entre l'Église et la société civile se sont illustrés par la participation du président du Conseil synodal à une table ronde, le 18 octobre, organisée par la SPMN sur le thème : L'Église doit-elle faire entendre sa voix dans le débat public et politique ?

Cette table ronde faisait suite à la diffusion du manifeste du professeur Pierre Bühler sur le même sujet. Ce dernier était présent pour en faire la présentation. Du côté des politiques, Baptiste Hurni (PS) et Armelle von Allmen Benoît (PLR) ont fait entendre leur voix dans le débat qui a suivi.

Enfin, l'EREN mène à bien les deux missions plus « internes » liées au dicastère Église et société. Il s'agit d'une part de Terre Nouvelle et des Œuvres d'entraide de l'Église (par définition, le climat, la justice sociale mondiale et l'écospiritualité sont des préoccupations sociétales que toute la société se doit de porter) et d'autre part de la plateforme Recherche et Développement (R&D) qui a une double mission : celle de favoriser les mutualisations d'activités interparoissiales et celle de créer des projets pour lier l'Église et la société. Ces deux points font l'objets des deux chapitres ci-dessous.

## **Terre Nouvelle**

Par Yvena Garraud Thomas, responsable Terre Nouvelle

### **« Terre Nouvelle, un cœur qui bat »**

Cette phrase en dit long sur l'engagement et la fidélité des bénévoles, année après année : « jusqu'à se demander comment est née cette fibre Terre Nouvelle ? »

Certaines et certains évoqueront des voyages avec DM, des parents missionnaires ; d'autres, un sentiment de révolte face aux situations d'inégalités et d'injustice ; d'autres encore parleront peut-être de la mise en pratique concrète de l'amour du prochain, du lointain et de leur foi.

**Le cœur bat** par des témoignages des envoyés de DM, décrivant des conditions de vie des frères et sœurs à Cuba, échange d'expériences dans le domaine de l'agroécologie ici en Suisse et à Madagascar avec l'hôte de la campagne œcuménique de Carême.

Ce battement, comme un épanchement du cœur, fonctionne comme un réveil pour s'indigner, pour refuser l'indifférence : regarder là où il serait plus facile de détourner le regard, prendre le temps de s'arrêter, tendre un verre d'eau. Tous ces gestes des paroissiennes et paroissiens, à travers des dons, des actions de solidarité témoignent de l'espérance et comme dit la chanson – « *pour ne pas laisser mourir la terre et le feu de l'amour* ». Ce battement du cœur, non pour culpabiliser, moraliser ou tomber dans l'hyperactivité, s'enracine dans le partage, la solidarité en étant animés par la grâce et la reconnaissance pour tous les bienfaits.

Lors de la conférence-partage organisée par AJS (Action Jeûne solidaire), Madame Mariette Mumenthaler, dans sa présentation historique, rappelait que « *le Jeûne fédéral devait unir les Suisses dans un même sentiment d'humilité, de reconnaissance et d'action de grâce* ». Il jouera un rôle important pour le nouvel État confédéral qui est né en 1848, permettant de consolider la paix religieuse et sociale qui reposait encore sur des bases fragiles.

Vivre en Suisse est une chance en termes d'accès à l'éducation, aux soins médicaux, aux opportunités professionnelles et au domaine de la sécurité. En même temps, l'écart se creuse : les pauvres deviennent de plus en plus pauvres et les riches de plus en plus riches.

Le professeur Pierre Bühler, de son côté, a cité cette phrase du préambule de la Constitution suisse : « *La force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres* ». Cette phrase trouve son pendant dans l'Évangile, dans le regard à porter « *aux plus petits de ses frères* », de trouver Dieu non pas au ciel mais auprès des plus petits (*les malades, les prisonniers, les étrangers, les affamés, les assoiffés*). La reconnaissance comme solidarité pousse à porter secours là où la vie

est menacée, particulièrement aux plus faibles avec un regard qui relève. Elle en appelle à la responsabilité, au regard des droits, devant soi-même, devant les autres et devant l'Humanité.

À la fin de cette conférence, une idée a émergé : celle de sortir des églises, celle d'aller à la rencontre des gens, celle de faire une grande tablée de gâteaux aux pruneaux dans la rue.

« Terre Nouvelle, un cœur qui bat ». Merci, tout simplement !

## ***Recherche et Développement***

Par Anne-Pascale Isler, modératrice de la plateforme « Recherche et Développement »

La plateforme Recherche & Développement (R&D) a été constituée suite à une décision du 188<sup>ème</sup> Synode.

La création de cette plateforme est une opportunité précieuse. Au cours de l'année écoulée, lors de ses rencontres, elle a réfléchi à de nouvelles idées qui apporteraient un plus à notre Église en collaboration avec les Conseils paroissiaux. Nos paroisses ont toutes leurs spécificités et leurs besoins. Cela signifie qu'il est primordial de prendre en compte ces particularités et de proposer des initiatives qui répondent efficacement aux préoccupations et intérêts des membres ou non-membres de l'Église.

Les projets innovants sur lesquels la plateforme a travaillé début 2023 démontrent un potentiel à développer. Elle a tenté d'en évaluer les avantages, les faiblesses, les opportunités et les menaces de chaque projet.

Malgré un climat de travail favorable et une présence assidue des membres, la compréhension des besoins sur le terrain et l'établissement d'un lien solide entre l'impulsion et la concrétisation des projets est un enjeu de taille. En effet, tout changement nécessite un coût financier, une adaptation des fonctionnements et des structures ainsi que l'adhésion de tous les acteurs impliqués.

Les mutualisations dans les paroisses ont fait l'objet de la plupart des séances de 2023. Les délégué-e-s en collaboration avec leur Conseil paroissial ont analysé leurs besoins, ce qu'ils avaient à offrir et ce qui mériterait une réflexion commune à approfondir. Il semble que les rencontres de partage en présentiel de la plateforme aient stimulé la prise de conscience des actions menées par leurs collègues. Pour favoriser l'échange des connaissances, des compétences et des ressources, R&D envisage la création d'un petit catalogue regroupant les fiches d'activités produites par chaque paroisse sur support papier et en ligne.

Il se trouve que la plupart des membres de la plateforme sont passablement absorbés par les nombreux défis dans leur paroisse. De ce fait, on ne peut que constater que personne ne souhaite prendre davantage de responsabilités actuellement.

Le marché « Partage et Découvre » a bien démarré. Il a lieu deux fois par année à Bôle et permet aux participant-e-s d'offrir une activité-découverte centrée sur un de leurs savoir-faire, hobbies, passions pour la vivre avec d'autres et aussi, réciproquement, de s'inscrire à des activités proposées par les autres personnes présentes. L'extension du projet à long terme consisterait à accueillir des participant-e-s de tout le canton. Cela élargirait la portée des activités et offrirait à davantage de personnes la possibilité de partager leurs passions et leurs intérêts. En encourageant ces marchés, la création de lien entre les participant-e-s renforce le tissu communautaire et favorise les échanges interparoissiaux. Il est important de souligner que Partage et Découvre suscite une spiritualité indirecte, en offrant aux personnes de vivre des moments agréables ensemble en découvrant de nouvelles activités choisies, donc attrayantes.

Un merci rempli de reconnaissance à tous les Conseils paroissiaux pour leur engagement et leur soutien dans l'avancement de la construction de projets porteurs à vivre en commun.



*Synode électif du 30 août 2023 au Château de Neuchâtel.*

# COMMUNAUTÉS RECONNUES

## *Communauté de Grandchamp*

Par Sœur Svenja

« *C'est pourquoi je vous dis : ne vous inquiétez pas pour votre vie... cherchez premièrement le Royaume de Dieu et sa justice et tout vous sera donné par surcroît.* » (Mt 6,25-34). Ce thème a été le fil conducteur de la Communauté cette année. La vie mentionnée par Jésus ici s'entend dans le sens grec de psychè, c'est-à-dire âme, esprit. Notre âme est nourrie de ce qu'elle donne aux autres et reçoit des autres. C'est là notre trésor !

Au sein de la vie communautaire, les relations occupent une place centrale et leur qualité se mesure à la qualité d'écoute. L'écoute engendre la bienveillance qui fait honorer la pensée et la parole de l'autre et de Dieu en lui, en elle. Kanyana Mutombo (directeur de l'université populaire africaine de Genève) et Thierry Genevey (psychiatre jungien) ont abordé le thème de l'exclusion et du racisme lors d'une rencontre communautaire, approfondissant ainsi la vocation de réconciliation et d'unité. Plusieurs personnes se sont engagées dans le Tiers Ordre de l'Unité et chez les Servantes de l'Unité. Le Cercle d'ami-e-s s'élargit : gratitude pour le soutien par la prière, les dons financiers, les temps de bénévolat. Avec ce soutien, des travaux importants ont pu être accomplis : rénovation et l'isolation de certains toits du hameau.

Joie de prier avec la réédition de l'office du temps de l'Avent et de Noël, fruit d'un long travail de réflexion liturgique et grande reconnaissance à tous les ministres de l'EREN - et d'ailleurs - qui viennent célébrer tout au long de l'année l'Eucharistie à Grandchamp, expression concrète du lien qu'unit l'Église locale et la Communauté.

La vie et la mission de Grandchamp se déploient aussi au-delà de ses murs par les sœurs vivant à l'extérieur, comme Sr Gabrielle au Foyer Handicap à Neuchâtel. Elle témoigne de l'importance de découvrir ses propres limites comme un espace de vie et de don. La vie œcuménique à Sainte-Mère-Église en Normandie, où vit Sr Pascale avec trois sœurs du Carmel Saint Joseph, marquée par le projet de la « Grange de la Paix » est un exemple concret de confiance en Dieu. Au Sonnenhof, l'expérience de la « Weggemeinschaft », le groupe de sœurs et des personnes qui s'engagent pour un temps pour porter ensemble le quotidien, a bien démarré et s'approfondit.

En été, deux des sœurs ont passé un mois à Taizé pour y aider avec l'écoute des jeunes. Selon les possibilités, des sœurs participent à des rencontres, contribuant ainsi à tisser des liens avec d'autres communautés et traditions religieuses. Quelques-unes ont pris part à la préparation et à la rencontre de « Together » à Rome, veillée de prière œcuménique au début du Synode de l'Église catholique romaine. D'autres ont participé aux Rencontres de Church and Peace, du Réseau de jeunes religieuses et religieux en Suisse romande, du Réseau Christophorus en Pologne, et à celle des religieuses et religieux CIR en Suède. À ne pas oublier les activités locales : la COTEC, la POLO, le Dialogue Interreligieux de Neuchâtel...

L'accueil des hôtes à Grandchamp a repris pleinement après le Covid-19, accueillant de nouvelles personnes et des habitué-e-s, ainsi que de nombreux volontaires d'origines diverses. Une session enrichissante sur le début du christianisme a été animée par Dan Jaffé, historien des religions. Les étudiants de l'Institut œcuménique de Bossey ont également visité Grandchamp, occasion d'échanges avec des théologiens d'Églises et de pays variés.

## *Communauté Don Camillo*

Par Barbara Weiss, répondante

Si en tant que communauté évangélique, Don Camillo est encore relativement jeune, nous sommes dans les années où la génération des fondateurs et fondatrices arrive à l'âge de la retraite. Une étape de vie et d'histoire de notre communauté que d'autres ont déjà vécue.

Alors que les un-e-s lâchent prise, d'autres poursuivent et d'autres encore se lancent, plein-e-s de nouvelles idées. Au fil des ans, la communauté Don Camillo a trouvé sa propre vocation et est elle-même devenue source d'inspiration.

Certaines décisions demeurent fondamentales depuis le début : la prière commune et le partage sous de nombreuses formes sont les éléments qui nous unissent.

La communauté continue la transition en cherchant la douce voix de Dieu à travers le bruit du monde et le bavardage des foules. Nous poursuivons avec fidélité les chemins qui nous amèneront au but pour lequel nous prions chaque jour : que son règne vienne.

Ainsi va la vie à Montmirail, au Stadtkloster Segen à Berlin, au Stadtkloster Frieden à Berne et dans la Weggemeinschaft.

Cet été nous avons fêté les 35 ans de Don Camillo à Montmirail ! Ce magnifique domaine nous a été confié par l'église Morave en 1988. Nous n'oublierons jamais la confiance que celle-ci a accordée alors à notre toute jeune communauté. Prenons-la comme modèle !

Après 22 ans de service, diverses installations de la maison d'accueil commencent à fatiguer. Ici un lavabo, là une cuvette de toilette ou encore un robinet - des petits défauts et dommages qui ne peuvent plus être réparés. Il faut remplacer.

Outre les réparations quotidiennes et les travaux dans le parc et à la piscine, l'ascenseur et de nombreuses fenêtres et portes ont été refaits. Comme chaque année, divers travaux d'extérieur ont également été réalisés au mois de juin grâce aux apprentis de l'entreprise WALO.

La communauté se réjouit du bon taux d'occupation qui permet à notre service hôtelier de pouvoir couvrir les frais. Werner Weiss a repris ad intérim la responsabilité principale de la maison d'accueil après le départ fin septembre du responsable. Heureusement, le secteur de l'intendance fonctionne très bien avec une belle nouvelle équipe. Des changements nous attendent encore dans les secteurs de la réception et de la cuisine.

Le budget comporte chaque année des chiffres rouges. Maintenir la tension pendant l'exercice ne diminue pas avec le temps. Le défi d'arriver à de bons résultats demande toute notre confiance en Dieu qui pourvoit et un solide travail de recherche de fonds. Heureusement l'expérience de ces dernières années nous donne du courage : l'aventure se poursuit grâce aux nombreuses donatrices et nombreux donateurs. En donnant, on reçoit – c'est bien l'un des petits mystères de l'Évangile.

Canal Alpha a diffusé une émission intéressante sur le « Mystère de Montmirail » que vous pouvez découvrir à cette adresse :

[www.canalalpha.ch/play/ma-foi-cest-comme-ca/episode/32009/le-mystere-montmirail](http://www.canalalpha.ch/play/ma-foi-cest-comme-ca/episode/32009/le-mystere-montmirail).

# PARTENARIATS ŒCUMÉNIQUES & CONCORDATAIRES

Par Yves Bourquin, président du Conseil synodal

L'EREN est reconnue d'intérêt public aux côtés des deux autres Églises historiques : l'Église catholique romaine et l'Église catholique-chrétienne. Elle mène avec elles les missions d'aumôneries œcuméniques dans les institutions du canton et dans des lieux communautaires particuliers : hôpitaux, EMS, prisons, centre fédéral de Perreux (asile), aumônerie de rue, institutions sociales, etc.

Les trois Églises reconnues sont liées à l'État par un Concordat qui précise les lignes de collaboration (droits et devoirs de chacune et chacun) et ce que signifie la reconnaissance d'intérêt public pour leur mission auprès des habitant-e-s du canton de Neuchâtel. De plus, les trois Églises citées sont membres de la COTEC-NE (Communauté œcuménique de travail des Églises chrétiennes à Neuchâtel) qui réunit les Églises orthodoxes, évangéliques, mennonites et la Communauté de Grandchamp.

En 2023, les Églises de la COTEC-NE se sont unies pour célébrer, le 24 février, la cérémonie « Ensemble pour la paix », à la date tragique marquant le premier anniversaire de la déclaration de guerre en Ukraine. Cette commémoration, célébrée à la Basilique Notre-Dame (Église rouge), a réuni environ 400 personnes. Ce temps fort, décliné en plusieurs langues pour signifier l'universalité de la paix espérée, a permis aux croyant-e-s de toutes les confessions de se rassembler, de prier et de chanter ensemble. Un geste symbolique invitait chacune et chacun à planter en terre des lumières d'espoir et de repartir avec des hyacinthes, signe d'un nouveau printemps où la terre des tombeaux reflleurirait. Les participant-e-s ont relevé la beauté et la force de voir toutes les Églises célébrer ensemble. (Voir image de couverture)

À côté de ce magnifique événement, bien que triste par ces circonstances, les trois Églises reconnues ont fait campagne pour faire connaître aux habitant-e-s du canton leurs missions au service de toutes et tous et montrer qu'elles dépendent directement de la contribution ecclésiastique volontaire. Listées ci-dessus, les activités œcuméniques, principalement des aumôneries, ne sont couvertes que de moitié par le subside de l'État, le reste étant à la charge des Églises. L'occasion de cette campagne a aussi donné lieu à la création d'un site internet : [www.3eglises-ne.ch](http://www.3eglises-ne.ch).

La campagne, encore en cours, se décline autour du slogan « honorer votre contribution ecclésiastique, c'est juste ». Le mot « juste » en est la clef. Un mot théologiquement fort faisant écho non seulement à la justice mais aussi à la justesse et à l'ajustement. La contribution ecclésiastique est juste parce qu'elle permet d'accomplir une mission empreinte de justice auprès de la population. Elle est juste car elle est ajustée : elle n'est pas obligatoire mais le montant indiqué est celui qui est juste. L'argent récolté est attribué en totalité à la mission déployée, avec justesse.

Enfin, les trois Églises ont dû négocier avec l'État de Neuchâtel les modalités de l'impôt foncier, nouvellement entré en vigueur. Les négociations se sont très bien passées et les Églises ont été satisfaites des solutions trouvées et agréablement surprises de l'ouverture dont l'État de Neuchâtel a fait preuve sur cette question.

L'État a donc établi des critères clairs pour déterminer quels immeubles, propriétés des Églises, étaient exonérés de l'impôt foncier et lesquels ne l'étaient pas. La proposition de l'État était « juste » et les Églises l'ont donc acceptée avec contentement.



*Cérémonie commémorative œcuménique "Ensemble pour la paix" à la date tragique du 24 février 2023, marquant le premier anniversaire de la guerre en Ukraine. (Basilique Notre-Dame, Neuchâtel)*

# PARTENARIATS CER / EERS

Par Yves Bourquin, président du Conseil synodal

Sur le front des relations entre l'EREN et l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS), notre conseiller synodal Florian Schubert a été honoré en 2023. Récemment désigné délégué de l'EREN au Synode de l'EERS, il a été élu vice-président du législatif susmentionné en novembre 2022, prenant ses fonctions le 1er janvier 2023.

Moins d'un an plus tard, le 6 novembre 2023, Florian Schubert a été élu à l'unanimité au Conseil exécutif (équivalent du Conseil synodal) de l'Église nationale. Le Conseil synodal de l'EREN avait chaudement recommandé sa candidature, reconnaissant l'importance d'avoir un pasteur neuchâtelois parfaitement bilingue au sein de l'exécutif de l'EERS.

Pour l'EREN, l'élection de Florian Schubert au Conseil exécutif de l'EERS permet un lien direct avec toutes les autres Églises réformées du pays. Il permet de sensibiliser ces partenaires aux défis qui sont les nôtres et qui seront peut-être bientôt les leurs, aux solutions que nous tentons d'y apporter et, pourquoi pas, de solliciter leur aide et leur soutien. À noter qu'avec l'Église protestante de Genève et l'Église réformée du Tessin, l'EREN est la seule Église réformée de Suisse à être complètement séparée de l'État sur le plan politique et financier.

Petit clin d'œil : lors du Synode de l'EERS de juin 2024, que l'EREN a le grand privilège d'accueillir à Neuchâtel, ce qui se produit tous les vingt-cinq ans, Florian Schubert, pasteur de la Collégiale, sera installé dans ses fonctions... dans sa propre église. Statistiquement, il fallait le faire.

Au niveau romand, à la Conférence des Églises romandes (CER), l'analyse du département des médias, déjà annoncée dans le rapport annuel 2022, s'est poursuivie. Le directeur de Médias-Pro, Michel Kocher, a fait valoir son droit à la retraite en 2023 et c'est le journaliste et communicant Paolo Mariani, bien connu dans le milieu, qui a été nommé pour lui succéder. L'EREN voit cette nomination comme une chance de renouveau, tout en exprimant sa gratitude à l'ancien directeur qui a dirigé la communication romande avec brio pendant de nombreuses années. La CER lui doit un bon nombre de partenariats, notamment avec la RTS.

Toujours dans le domaine de la l'information et de la communication, les discussions se sont poursuivies avec la Sàrl Réformés concernant l'avenir du journal du même nom. En fin d'année, l'Assemblée générale de la CER a chargé la plateforme de stratégie générale (PSG), regroupant les présidences romandes, de déterminer des options concertées visant à aider le Conseil exécutif de la CER quant à l'orientation à suivre. Les voix de plusieurs Églises s'étaient déjà fait entendre en Assemblée, laissant envisager la fin de la Sàrl Réformés et l'intégration de sa mission au sein de Médias-Pro, le département médias de la CER, en apportant les ajustements nécessaires. Cette opération sera au cœur des débats de l'Assemblée générale CER en 2024.

Pour information, les délégués de l'EREN à l'Assemblée générale de la CER sont : la conseillère synodale Anne Kaufmann, le conseiller synodal Jacques Péter et le président du Conseil synodal, Yves Bourquin.

## Plateforme Liturgie et Musique de la CER

### Mettre en avant le *chant* à l'Église, lors de nos cultes et de nos célébrations

À l'initiative de quelques députés de l'Église Évangélique Réformée de Suisse (EERS), l'idée d'un « *GesangProzess* » a germé, retenant toute l'attention des plateformes *Liturgie et musique* de Suisse romande (PL&M) et de suisse allemande (LGBK).

La mission est simple : il s'agit de préparer un culte et une journée avec un accent tout particulier pour le « Chanter davantage » à l'Église lors des premiers dimanches de l'Avent.

## ***Solidarité protestante Suisse (SPS)***

Par Karin Phildius, déléguée ad interim de l'EREN à la Solidarité protestante Suisse

La Solidarité protestante suisse (SPS) existe depuis 1843. C'est un réseau composé de sociétés de secours aux protestants disséminés et des églises membres de l'Église évangélique réformée de Suisse. Jusqu'en 2018, la SPS était une association indépendante. Depuis le début de 2019, c'est une conférence de l'EERS dirigée par le comité, composé de six membres. Le secrétariat de l'EERS assure la tenue de ses comptes et soutient ses relations publiques.

Le comité de la SPS est présidé depuis 2022 par la pasteure Stéphanie Gysel. Le pasteur Daniel de Roche en est le vice-président.

### **Dimanche 14 mai 2023 : double commémoration**

Créée en 1843, la SPS a célébré ses 180 ans ainsi que les 125 ans de la collecte de la Réformation à l'occasion d'un culte festif bilingue (français et allemand) au temple d'Ascona à 10h. Le pasteur et théologien, membre du comité de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS), Philippe Kneubühler a prononcé la prédication. La présidente de l'EERS, Rita Famos, a participé à l'intercession.

Suite à ce culte qui a rassemblé une vingtaine de délégué-e-s et une quarantaine de paroissiennes et paroissiens, un apéritif a permis de renouer les liens ou de faire connaissance les un-e-s avec les autres.

### **Collecte de la Réformation 2023**

Bruno Jacob, membre du comité de restauration, précise que la collecte permettra de soutenir la deuxième phase, à savoir les rénovations de l'Église de Mollis, classée monument historique pour que la paroisse, très active, puisse continuer d'utiliser ce magnifique lieu de culte et de concerts d'orgue. Les coûts des différentes rénovations nécessaires s'élèvent en tout à plus d'un demi-million de francs.

### **Collecte 2024 des catéchumènes**

Le projet « *Brot, Licht und Wärme* » en faveur de jeunes et de leurs familles dans l'Ouest de l'Ukraine, proposé par le pasteur Andreas Hess, a suscité une longue discussion, du fait que ce projet n'était pas assez concret. Suite à un vote, il a été refusé et il sera soumis au vote « en ligne », une fois qu'il aura été retravaillé. *Note de la rédactrice* : suite à ce vote a posteriori, on line, il a été décidé que les dons reçus de janvier à décembre 2024 seront versés en faveur de nos partenaires de l'Église dans leurs activités d'aide en Ukraine.

**Nota bene** : les paroisses de l'EREN ont bénéficié à trois reprises de la collecte de la Réformation : en 2003 (rénovation du temple St-Jean), en 2013 (rénovation du centre des Valangines) et en 2020.

# PERSONALIA 2023

Par Nicolas Jaccard, responsables des Ressources humaines

## *Départs et arrivées, Conseil synodal*

### **Arrivées :**

/

Un poste de conseiller-ère synodal-e laïque est vacant.

### **Départs :**

/

## *Départs et arrivées, paroisses et Services cantonaux*

### **Arrivées :**

Quentin Beck, pasteur stagiaire à la paroisse de l'Entre-deux-Lacs  
Chloé Cherpillod, aumônier des étudiant-e-s  
Cyprien Mbassi, pasteur proposant à la paroisse de Val-de-Travers  
Ruth Stawarz-Luginbühl, aumônier à RHNe, site de La Chaux-de-Fonds  
Micha Weiss, pasteur stagiaire à la paroisse de Neuchâtel

### **Mutations :**

Frédéric Siegenthaler a pris le poste de formateur cantonal jeunesse

### **Départs :**

David Allisson, pasteur  
Guillaume Klauser, pasteur suffragant  
Adrienne Magnin, diacre  
Jérôme Ummel, permanent laïque

## *Départs et arrivées, Responsables et Administration*

### **Arrivées :**

Chaofan Kong, gestionnaire comptable (CDM)  
Philippe Saehr, chargé de recherche de fonds

### **Mutations :**

Myriam Blanchoud Vuilliomenet a pris la fonction de gestionnaire responsable de la comptabilité

### **Départs :**

Alain Montandon, responsable de la comptabilité

## ***Mandats***

Jacques Péter, administrateur paroisse La Chaux-de-Fonds  
Denis Jeanneret, chargé de mandats immobiliers

## ***Stages***

### **Stage diaconal :**

/

### **Stage pastoral :**

Quentin Beck, paroisse de l'Entre-deux-Lacs  
Micha Weiss, paroisse de Neuchâtel

### **Stage exploratoire :**

Ylan Blanchoud a effectué un stage exploratoire de 4 mois au sein de la paroisse de l'Entre-deux-Lacs.

## ***Suffragances***

Guillaume Klauser, pastorat, paroisse du Joran jusqu'au 31.08.2023  
Gaël Letare, diaconat, paroisse de La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 31.12.2023  
Ruth Letare, diaconat, paroisse des Hautes Joux et EMS du Val-de-Travers

## ***Proposant***

Cyprien Mbassi, proposant au sein de la paroisse du Val-de-Travers

## ***Délégations pastorales***

### **Prédicatrices et prédicateurs laïques reconnus :**

La BARC : Yvan Bourquin, Claude Fiaux

La Côte : Christine Pedroli-Parisod, Daniel Roux

Le Joran : Lucienne Girardier-Serex, Daniel Landry

L'Entre-deux-Lacs : Claire-Lise Kummer, Nathalie Tudienu, Philippe von Bergen, Michel Rinaldi, Didier Rochat et Jonathan Thomet

Les Hautes Joux : Nathalie Leuba, Yves-Alain Leuba, Jacques-André Maire et Julien von Allmen

Val-de-Ruz : Isabelle Bochud

Val-de-Travers : André Chédel

### **Services cantonaux :**

Christine Pedroli-Parisod, aumônerie en EMS

Evelyne Perrinjaquet, aumônerie en EMS

Daniel Roux, aumônerie en EMS

Elisabeth Studer, aumônerie en EMS

## Délégations accordées dans le cadre de leur rôle

### **Diacres :**

Sébastien Berney, Rico Gabathuler, Daniel Galataud, Hélène Guggisberg, Thomas Isler, Jean-Marc Leresche, Adrienne Magnin, Martine Robert, Vy Tirman

### **Permanents laïques :**

Jérôme Grandet, Fanny N'Dondo, Christine Pedroli-Parisod, Christine Phébade Yana-Bekima, Jérôme Ummel, Stéphanie Wurz

## Délégations accordées dans le cadre d'une convention de stage, suffragance, formation et prophanat

Quentin Beck, Guillaume Klauser, Gaël Letare, Ruth Letare, Cyprien Mbassi, Micha Weiss

## Délégations accordées dans le cadre d'une convention ou du service de remplacements

### **Diacres retraités :**

Jacques Wenger

### **Laïques :**

Yvan Bourquin, André Chédel, Lucienne Girardier-Serex, Christine Pedroli-Parisod

## *Consécration et agrégation*

La cérémonie de consécration et d'agrégation a eu lieu le 30 août 2023 durant le culte d'installation des autorités synodales, à la suite du Synode électif, et les personnes suivantes ont été agrégées ou consacrées.

### **Agrégation :**

Marianne Chappuis, Isabelle Hervé-Lozeron, Stéphane Hervé, Thierry Mühlbach, Frédéric Siegenthaler

### **Consécration :**

Guillaume Klauser

## *Décès*

Francis Berthoud, le 6 décembre 2023, à 86 ans

## ***Jubilés pastoraux et diaconaux***

Traditionnellement, les pasteur-e-s et les diacres qui fêtent au cours de l'année leurs 25 ans et 50 ans de consécration ou d'agrégation sont invités par une délégation du Conseil synodal en présence de la présidence ou vice-présidence du Synode à marquer ce moment important à l'occasion d'un moment festif.

Les pasteur-e-s suivant-e-s ont été invités en 2023 :

Carmen Burkhalter (25 ans d'agrégation)

Fabrice Demarle (25 ans de consécration)

Roselyne Righetti (25 ans de consécration)

Pascal Wurz (25 ans de consécration)

## ***Service de remplacements de l'EREN***

### **Desservances**

Catherine Borel, pasteure, paroisse de la BARC et du Joran

René Perret, pasteur, paroisse du Val-de-Travers et EMS du Val-de-travers (haut-vallon)

Karin Phildius, pasteure, paroisse du Joran

Ursula Tissot, pasteure, paroisse de l'Entre-deux-Lacs

## **Cultes et services funèbres, remplacements ponctuels « à l'acte »**

Jean-Jacques Beljean, pasteur

Catherine Borel, pasteure

Yvan Bourquin, laïque

Lucienne Girardier-Serex, laïque

Ion Karakash, pasteur

Marlyse Kristol-Labant, pasteure

Alexandre Paris, pasteur

Christine Pedroli-Parisod, laïque

René Perret, pasteur

Jean-Pierre Roth, pasteur

Jacques Wenger, diacre

Des permanent-e-s actifs dans l'EREN ont également effectué des remplacements ponctuels en 2023.

# DESSERTTE 2023

Par Nicolas Jaccard, responsables des Ressources humaines

## A. Paroisses

A. Paroisses		27.10 EPT (Equivalents Plein Temps)
<b>1. Neuchâtel</b>		<b>4.00</b>
Constantin BACHA	pasteur	
Zachée BETCHE	pasteur	
Marianne CHAPPUIS	pasteure	
Ysabelle DE SALIS	pasteure, modératrice	
Florian SCHUBERT	pasteur, dont 0.15 EPT activités en allemand	
<b>2. Entre-deux-Lacs</b>		<b>3.50</b>
Delphine COLLAUD	pasteure	
Frédéric HAMMANN	pasteur	
Fanny N'Dondo	coord. enfance	
Raoul PAGNAMENTA	pasteur, modérateur	
Frédéric SIEGENTHALER	pasteur	
<b>3. La Côte</b>		<b>1.50</b>
Yvena GARRAUD THOMAS	pasteure	
Hyonou PAIK	pasteur	
<b>4. La BARC</b>		<b>2.02</b>
Diane FRIEDLI	pasteure	
Bénédicte GRITTI GEISER	pasteure, modératrice	
Nicole ROCHAT	pasteure	
<b>5. Joran</b>		<b>2.87</b>
Sylvane AUVINET	pasteure, modératrice	
Jean-Marc LERESCHE	diacre	
Cécile MERMOD MALFROY	pasteure	
Christine PHEBADE YANA BEKIMA	permanente laïque	
<b>6. Val-de-Travers</b>		<b>2.91</b>
David ALLISSON	pasteur, modérateur (jusqu'au 30.06)	
Patrick SCHLUETER	pasteur, modérateur (dès le 01.07)	
Séverine SCHLUETER	pasteure	
Véronique TSCHANZ ANDEREGG	pasteure	
<b>7. Val-de-Ruz</b>		<b>3.00</b>
Christophe ALLEMANN	pasteur	
Esther BERGER	pasteure, modératrice	
Isabelle HERVE	pasteure	
Stéphane HERVE	pasteur	
<b>8. Les Hautes Joux</b>		<b>2.45</b>
Christine HAHN	pasteure	
Karin PHILDIUS	pasteure	
Pascal WURZ	pasteur	
Stéphanie WURZ	permanente laïque, modératrice	
<b>9. La Chaux-de-Fonds</b>		<b>4.85</b>
Francine CUCHE FUCHS	pasteure, modératrice	
Françoise DORIER	pasteure	
Elisabeth MUELLER RENNER	pasteur, dont 0.10 EPT activités en allemand	
Thierry MUHLBACH	pasteur	
Karin PHILDIUS	pasteure	
Vy TIRMAN	diacre	

## B. Services cantonaux

B. Services cantonaux		10.72 EPT
<b>1. Santé</b>		
<b>Hôpitaux neuchâtois</b>		<b>1.72</b>
Sarah BADERTSCHER	pasteure, RHNe Pourtalès	
Sébastien BERNEY	diacre, RHNe La Chrysalide	
Carmen BURKHALTER	pasteure, La Providence	
Adrienne MAGNIN	diacre, RHNe La Chaux-de-Fonds (jusqu'au 31.10)	
Ruth STAWARZ LUGINBUEHL	diacre, RHNe La Chx-de-Fds (depuis le 16.10)	
<b>Centre neuchâtois de psychiatrie (CNP)</b>		<b>1.00</b>
Carmen BURKHALTER	pasteure, Préfargier	
Jérôme GRANDET	permanent laïque, psychiatrie ambulatoire	
<b>Foyer Handicap</b>		<b>0.15</b>
Rico GABATHULER	diacre, Foyer Handicap La Chaux-de-Fonds	
Martine ROBERT	diacre, Foyer Handicap Neuchâtel	
<b>Etablissements médico-sociaux (EMS)</b>		<b>2.77</b>
Carmen BURKHALTER	pasteure, EMS La Sagne	
Rico GABATHULER	diacre, La Chaux-de-Fonds	
Daniel GALATAUD	diacre, Boudry Ouest	
Jérôme GRANDET	permanent laïque, Hautes Joux	
Hélène GUGGISBERG	diacre, Neuchâtel	
Stéphane Hervé	pasteur, Val-de-Ruz	
Pascal WURZ	pasteur, Hautes Joux	
<b>2. Social</b>		
<b>Asile</b>		<b>0.85</b>
Sandra DEPEZAY	pasteure, aumônière CFA et Req'EREN	
<b>Institutions sociales</b>		<b>0.75</b>
Cécile MERMOD MALFROY	pasteure	
Thomas ISLER	diacre	
<b>Etablissements de détention</b>		<b>0.50</b>
Thomas ISLER	diacre	
<b>Aumôneries de rue</b>		<b>0.80</b>
Jean-Marc LERESCHE	diacre, Neuchâtel (Dorcas)	
Jérôme UMMEL	permanent laïque, La Chaux-de-Fonds	
<b>Ecoles post-obligatoires</b>		<b>0.50</b>
Jérôme UMMEL	permanent laïque (jusqu'au 31.07)	
Chloé CHERPILLOD	permanente laïque (dès le 01.08)	
<b>3. Formation</b>		
<b>1.08</b>		
Yvena GARRAUD THOMAS	pasteure, animatrice Terre Nouvelle	
Nicole ROCHAT	pasteure, responsable catéchèse	
Frédéric SIEGENTHALER	pasteur, formateur cantonal jeunesse (dès le 01.02)	
<b>Bénévolat</b>		<b>0.60</b>
Daniel GALATAUD	diacre, animateur bénévolat	
Martine ROBERT	diacre, responsable bénévolat	

## C. Conseil synodal, services généraux et médias

C. Conseil synodal, services généraux et médias		5.60 EPT
<b>Responsables</b>		<b>3.60</b>
Sébastien BERNEY	service cantonal santé	
Corinne BURGNER	secrétaire générale	
Nicolas FRIEDLI	web et réseaux sociaux	
Anne-Pascale ISLER	service cantonal social	
Nicolas JACCARD	ressources humaines	
Angélique NEUKOMM	communication	
<b>Conseil synodal</b>		<b>2.00</b>
Yves BOURQUIN	conseiller synodal, président	
Christine HAHN	conseillère synodale	
Anne KAUFMANN	conseillère synodale, vice-présidente	
Clémentine MIEVILLE	conseillère synodale	
Jacques PETER	conseiller synodal, secrétaire	
Florian SCHUBERT	conseiller synodal	

## D. Personnel administratif et autres

D. Personnel administratif et autres		5.60 EPT
<b>Secrétariat général</b>		<b>4.62</b>
Carole BLANCHET	secrétaire responsable secrétariat	
Myriam BLANCHOUX VUILLIOMENET	collaboratrice secteur secrétariat (jusqu'au 31.08) gestionnaire, resp. comptabilité (dès le 01.09)	
Anaïs BOILLAT	collaboratrice secteur secrétariat	
Gersonete CLAUDE	assistante rh, responsable des salaires	
Alain MONTANDON	responsable de la comptabilité (jusqu'au 30.09)	
Natacha WOODTLI	collaboratrice secteur secrétariat	
<b>Mandats</b>		<b>0.98</b>
Angélique NEUKOMM	responsable levée de fonds	
Philippe SAEHR	chargé de levée de fonds	
Florence DROZ	documentaliste COD	

## E. Personnes en formation

E. Personnes en formation		4.21 EPT
Quentin BECK	pasteur stagiaire (dès le 01.03) E2L	
Micha WEISS	pasteur stagiaire (dès le 01.03) Neuchâtel	
Guillaume KLAUSER	pasteur suffragant (jusqu'au 31.08) Joran	
Gael LETARE		
Ruth LETARE	diacre suffragante Hautes-Joux et EMS VDT	
Cyprien MBASSI	pasteur proposant (dès le 01.08) Val-de-Travers	

## F. Remplacements

Divers : remplacements, desservances, mandats		1.33 EPT
Jean-Jacques BELJEAN	pasteur	
Myriam BLANCHOU VUILLIOMENET	SEG	
Catherine BOREL	pasteure	
Yvan BOURQUIN	prédicateur laïque	
Isabelle HERVE	pasteure	
Anne-Pascale ISLER	R&D et asile	
Denis JEANNERET	gestion des immeubles	
Ion KARAKASH	pasteur	
Chaofan KONG	gestionnaire, comptabilité	
Marylise KRISTOL-LABANT	pasteure	
Raoul PAGNAMENTA	pasteur	
Alexandre PARIS	pasteur	
Christine PEDROLI PARISOD	permanente laïque	
René PERRET	pasteur	
Jacques PETER	administrateur	
Karin PHILDIUS	pasteure	
Jean-Pierre ROTH	pasteur	
Lucienne GIRARDIER-SEREX	prédicatrice laïque	
Ursula TISSOT	pasteure	
Frédéric SIEGENTHALER	pasteur	
Jacques WENGER	diacre	
Natacha WOODTLI	SEG	
<b>TOTAL EPT (Equivalent Plein temps)</b>		<b>54.56 EPT</b>

# CONCLUSION

Par Yves Bourquin, président du Conseil synodal

Chères lectrices, Chers lecteurs,

L'EREN en 2023 a été « dans tous ces éclats ». Vous avez parcouru plus de soixante pages emplies de souvenirs et d'espérance. Que ferons-nous de tous ces éclats ? Comment leur donnerons-nous du sens pour l'avenir de notre Église ?

Avec ces éclats colorés, nous façonnons des vitraux qui laissent passer la lumière et peignent notre Église de mille teintes, projetant des arabesques de beauté sur son sol, inspirant nos méditations.

Avec de petits éclats chatoyants, nous construisons des kaléidoscopes offrant, à mesure qu'ils tourbillonnent, des images captivantes à contempler. Chaque fragment contribue à créer une communauté éclatante rassemblée dans le temple du Christ, Lumière du monde.

Avec les éclats d'un vase brisé, nous pratiquons le kintsugi, comblant les fissures avec de l'or pour reconstruire un vase plus beau et plus précieux qu'auparavant.

Avec les éclats de nos rires, nous redécouvrons la joie de l'Évangile malgré les épreuves, la partageant avec celles et ceux qui nous entourent pour en faire une contagion joyeuse.

Avec nos voix éclatantes, nous osons dénoncer l'injustice, débattre du bien et prophétiser un avenir possible. Nous proclamons la Parole de Dieu là où l'espoir se tarit, où la vie est rude, où la générosité se fait rare car même l'essentiel fait défaut.

Au fil de ces pages, nous avons rencontré ces éclats. Dans de nombreux endroits, nous avons vu des personnes avoir besoin de fil d'or pour se réparer. Dans de nombreux services, cultes, et institutions, nous avons élevé la voix pour proclamer l'Évangile et redonner force et courage.

Si souvent, nous avons rêvé et traduit en actes ces rêves pour que le vitrail du Royaume de Dieu devienne, ne serait-ce que fugitivement, une réalité vécue.

Voilà la mission de l'Église dans tous ces éclats. Nous sommes chacune et chacun un éclat de Dieu, une parcelle du corps du Christ. Ensemble, année après année, nous reformons ce corps dans la communion, chaque fois de manière unique et éphémère, telles les images mobiles d'un kaléidoscope.

2024 est déjà à notre porte, promettant son lot d'éclats... Puissions-nous, riches et modestes à la fois, donner du sens à la vie de nos frères et sœurs humains, de nos membres, de nos partenaires, de toutes celles et tous ceux qui aiment l'Église ou simplement s'« éclatent » avec elle.

Le Conseil synodal exprime sa gratitude envers toutes les actrices et tous les acteurs de l'EREN : les 1'500 bénévoles engagés, les salarié-e-s, ministres, responsables de services et les collaboratrices et collaborateurs administratifs, aussi bien au niveau paroissial que cantonal. Que toutes et tous portent ces éclats avec elles et eux et témoignent de leur foi avec espérance et amour.

Que Dieu bénisse notre Église et vous toutes et tous ! Que son amour se répande sur toute la terre.



eren

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE  
DU CANTON DE NEUCHÂTEL